



COMMUNE DE **BELFAUX**



BULLETIN COMMUNAL

OCTOBRE 2018



BEL **INFO**

WWW.BELFAUX.CH

TABLE DES MATIERES

CONSEIL GENERAL.....	4
CONSEIL COMMUNAL	5
DICASTERES	6
ADMINISTRATION GENERALE - RELATIONS EXTERIEURES -RECEPTIONS - PERSONNEL COMMUNAL – FUSION DES COMMUNES - AGGLOMERATION.....	6
CONSTRUCTIONS - BÂTIMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES - INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET PARCOURS MESURES	11
AFFAIRES SOCIALES - CURATELLES - SENIORS - INTEGRATION	15
AMENAGEMENT - TRANSPORTS ET MOBILITE REGIONALE - SANTE	19
EAU POTABLE - EVACUATION DES EAUX - ROUTES.....	21
ECOLES - ENSEIGNEMENT ET FORMATION	24
ENVIRONNEMENT - GESTION DES DECHETS - ENERGIE - AGRICULTURE ET DOMAINES - FORETS - AFFAIRES MILITAIRES - PROTECTION DE LA POPULATION - SERVICE DU FEU.....	26
FINANCES - IMPÔTS - ECONOMIE - CIMETIERE - POLICE	30
PETITE ENFANCE - CRECHE - ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE - JEUNESSE - CULTURE ET SPORTS - TOURISME	34
INFORMATIONS DIVERSES	40
INFORMATIONS DES SOCIETES.....	53
MANIFESTATIONS DIVERSES	60

CONSEIL GENERAL

SEANCE DU CONSEIL GENERAL

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le

**Mardi 30 octobre 2018, à 19h30,
à la salle communale, à Belfaux**

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 15 mai 2018
2. Informations du bureau du Conseil général et du Conseil communal
3. Fusion du Grand-Fribourg : point sur l'avancement des travaux de l'assemblée constitutive
4. Construction du bâtiment de la Petite Enfance
 - a) Demande du crédit de construction
 - b) Rapport de la commission financière
 - c) Vote du crédit et de l'emprunt y relatif
5. Construction d'un trottoir et d'un passage pour piétons pour le quartier des Essertines
 - a) Demande de crédit complémentaire,
 - b) Vote du crédit et de l'emprunt y relatif
6. Décompte final du crédit accordé pour l'équipement des salles de classe en beamers
7. Approbation du nouveau règlement et tarifs du cimetière et de la chapelle mortuaire
8. Approbation du nouveau règlement communal de l'Accueil Extrascolaire (AES)
9. Propositions
10. Questions
11. Divers

Un apéritif sera offert à l'issue de la séance.

SEANCES DES GROUPES REPRESENTES AU CONSEIL GENERAL

Nous vous communiquons ci-après les dates fixées pour les séances d'information publiques sur les objets prévus à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 30 octobre 2018. Les citoyens ont la possibilité de participer à ces séances et de faire part de leurs propositions.

<u>Parti ou groupe</u>	<u>Date et heure</u>	<u>Lieu</u>
PDC - Futuro	Mercredi 24 octobre 2018, à 19h00	Restaurant Le Sarrazin, à Lossy
PS et Ouverture	*Mardi 16 octobre 2018, à 19h30	Auberge du Mouton, à Belfaux
Arc-en-Ciel	*Jeudi 11 octobre 2018, à 20h00	Auberge du Mouton, à Belfaux
Entente villageoise Autafond	Lundi 22 octobre 2018, à 20h00	Ancienne école (c/o M. Hubert Lauper), à Autafond

*Ces séances auront déjà eu lieu lorsque le bulletin d'information paraîtra.

COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL POUR 2018

La composition du bureau du Conseil général pour 2018 est la suivante :

- Présidente
 - ✎ Mme Muriel Besson Gummy, PS et Ouverture
- Vice-président
 - ✎ M. Gilbert Bapst, Entente villageoise Autafond
- Membres
 - ✎ Mme Andrea Wassmer, PS et Ouverture
 - ✎ M. Eric Mauron, Entente villageoise Autafond
 - ✎ M. Dominique Stohr, Mouvement Arc-en-ciel
 - ✎ M. Christophe Thode, PDC-Futuro

ACTIVITES DU CONSEIL GENERAL EN 2017

Si vous désirez obtenir des renseignements sur les activités du Conseil général en 2017, vous pouvez consulter le site internet www.belfaux.ch ou demander un "Rapport de gestion 2017" auprès de l'administration communale (☎ no 026/476 60 20 ou e-mail : commune@belfaux.ch) qui vous le fera volontiers parvenir.

PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL GENERAL EN 2018

Les prochaines séances du Conseil général en 2018 auront lieu :

- mardi 30 octobre 2018 (en lieu et place de la séance fixée au 25 septembre 2018)
- mardi 4 décembre 2018



CONSEIL COMMUNAL

ACTIVITES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2017

Si vous désirez obtenir des renseignements sur les activités du Conseil communal en 2017, vous pouvez consulter le "Rapport de gestion 2017" sur le site Internet www.belfaux.ch ou en demander un exemplaire auprès de l'administration communale soit par ☎ au no 026/476 60 20 ou par e-mail à commune@belfaux.ch qui vous le fera volontiers parvenir.



ADMINISTRATION GENERALE - RELATIONS EXTERIEURES - RECEPTIONS - PERSONNEL COMMUNAL - FUSION DES COMMUNES - AGGLOMERATION

ADMINISTRATION GENERALE

APERITIF 2018 DU CONSEIL GENERAL ET DES COMMISSIONS COMMUNALES

Afin de remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour le bien de la commune au sein du Conseil général et des diverses commissions durant l'année 2017, le Conseil communal les a invitées le vendredi 27 avril 2018, à la traditionnelle "Sortie des commissions".

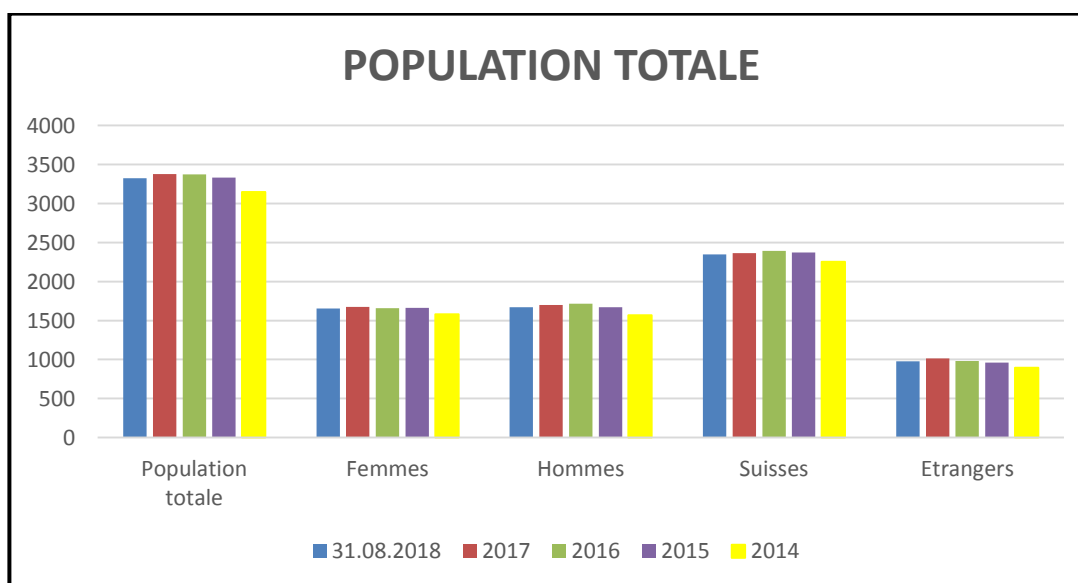
Cette manifestation s'est déroulée en 2 parties :

- à 17h00, les participants se sont rendus en car à Gletterens pour y visiter la nouvelle école sous la conduite de MM. François Dulon et Juan Madrinan, architectes de l'Atelier March (auteurs du projet), et de MM. Nicolas Savoy, syndic de Gletterens, et Philippe Cotting, syndic de Portalban (communes impliquées dans cette construction).
- à 19h30, retour à la salle communale de Belfaux pour une partie plus festive et récréative autour d'une petite agape préparée et servie avec délicatesse par Mme Francine Barras, aide-concierge, et son équipe. Pour cette édition, ce sont les truites de la pisciculture Bossy qui ont eu les honneurs !

CONTRÔLE DES HABITANTS

Statistiques générales de la population totale au 31.08.2018

Ci-après, un comparatif de la population totale sur les 5 dernières années :

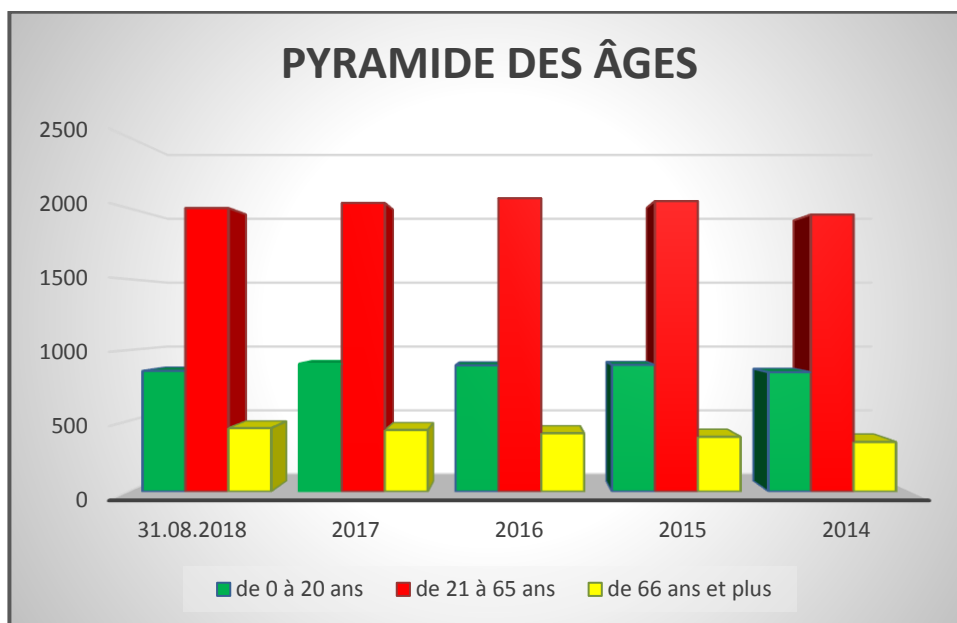


La population totale de Belfaux au 31.12.2017 était de 3'376 habitants (2'363 suisses et 1'013 étrangers), dont 1'675 femmes et 1'701 hommes.

Au 31.08.2018, elle s'élève à 3'323 habitants (2'347 suisses et 976 étrangers), à savoir 1'654 femmes et 1'669 hommes, soit une diminution de 53 habitants.

Pyramide des âges

La pyramide des âges au 31.08.2018 se compose comme suit : 853 personnes de 0 à 20 ans, 2'021 de 21 à 65 ans et 449 de 66 ans et plus.



PERSONNEL COMMUNAL

ENGAGEMENT DE PERSONNEL

Secrétaire des écoles

Conformément à l'art. 57, alinéa c, de la nouvelle Loi sur la scolarité obligatoire du 01.08.2015, les communes ont l'obligation d'engager du personnel administratif et technique nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement. Par conséquent, le Conseil communal a engagé Mme Clémentine Rime Genoud à partir du 1^{er} juin 2018 en tant que secrétaire de l'établissement scolaire de Belfaux avec un taux d'occupation de 30 %. Mme Rime Genoud travaille en étroite collaboration avec M. Stéphane Sugnaux, responsable d'établissement.

Apprentie

Mme Julie Chaney, apprentie employée de commerce, a terminé son périple de 3 ans de formation. Comme elle devait effectuer une 4^{ème} année, elle s'est orientée vers une autre administration communale, à savoir celle de Grolley, jugeant que cette formule ouvrirait son champ d'action.

Nous lui souhaitons plein succès pour son avenir professionnel.

Une nouvelle apprentie a été engagée dès le 15 août 2018 au service de l'administration. Il s'agit de Mme Allison Bapst, native de Belfaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès pour son avenir professionnel.

Responsable technique

Les dossiers de construction, d'aménagement des routes, de gestion des eaux devenant de plus en plus complexes, le Conseil communal a décidé de s'adjoindre les services d'un responsable technique à 100 %. Pour ce faire, il a engagé M. Bertrand Guillaume, ingénieur, à partir du 1^{er} octobre 2018.

Nous lui souhaitons également la bienvenue.

FUSION DES COMMUNES

FUSION DU GRAND FRIBOURG

Dans le bulletin communal "Septembre 2017", nous vous annonçons la demande formelle faite tant par le Conseil communal que par le Conseil général d'intégrer le périmètre provisoire des communes participant au processus de réflexion devant mener à la Fusion du Grand Fribourg.

Des informations concernant ce processus ont déjà été données lors des précédentes séances du Conseil général. On peut également trouver une foule de renseignements sur le site : www.grandfribourg.ch (un lien existe également sur le site de la commune de Belfaux).

Voici dans les grandes lignes :

- Mme Muriel Frésard est la représentante du Conseil communal auprès du Copil (groupe de travail composé des conseillers communaux des 9 communes ainsi que M. Le Préfet de la Sarine) et également au sein de l'Assemblée constitutive.
- Les personnes élues pour représenter la population belfagienne au sein de l'Assemblée constitutive sont Mme Muriel Besson Gumy et M. Dominique Corpataux, conseillers généraux.
- Ces 3 personnes, ainsi que Mme Chantal Barras, conseillère communale, font partie des différents groupes de travail, thématiques comme suit : Administration, Technique, Entretien, Ecoles et société, Finances, Développement, Politique.
- Les groupes de travail se rencontrent régulièrement et livreront leurs analyses et propositions pour préavis au Copil et pour validation à l'Assemblée constitutive.
- Le Conseil communal organisera prochainement un Forum de discussions sur le thème de la fusion avec sa population. Celle-ci aura lieu le jeudi 22 novembre 2018, à 19 h 00, à la salle communale, à Belfaux.
- Un vote consultatif est prévu le 24 novembre 2019 pour la population des communes du périmètre provisoire du Grand Fribourg.
- Le vote sur la Convention de Fusion aura lieu quant à lui le 29 novembre 2020.

AGGLOMERATION

REPRESENTATIONS AU SEIN DE L'AGGLO

A la présidence du Conseil d'agglomération	M. Marc Lüthi, vice-syndic
Au Comité de direction	Mme Rose-Marie Probst, syndique
Au bureau du Conseil d'agglomération	M. Velko Stockel, conseiller communal
A la Commission financière	Mme Jacqueline Gury Racine, conseillère communale
A la CAME (Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement)	M. Marc Lüthi, vice-syndic
A la CARM (Commission d'aménagement régional et de mobilité)	M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal
Groupe de travail "Un arbre – un enfant"	M. Velko Stockel, conseiller communal

PRESIDENCE DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

En 2018, l'Agglomération de Fribourg, dont notre commune est membre, fête ses 10 ans d'existence.

C'est précisément durant cette 10^{ème} année que revient le grand honneur à M. Marc Lüthi, vice-syndic, de présider le Conseil d'Agglomération en tant que délégué de la commune de Belfaux.

M. Marc Lüthi a été élu président du Conseil d'Agglomération lors de la séance du 17 mai 2018, par acclamation, alors qu'il assumait déjà le poste de vice-président depuis la séance du 18 mai 2017. M. Marc Lüthi n'est pas un inconnu pour les membres de ce Conseil puisqu'il a déjà présidé la séance constitutive de la présente législature en tant que doyen d'âge.

Natif de Belfaux, M. Marc Lüthi est membre du PS - Ouverture. Il est entré pour la 1^{ère} fois au Conseil communal de Belfaux en 1991. Après s'être arrêté durant 10 ans pour des raisons professionnelles, il s'est remis en liste dès la pré-retraite. Il en est maintenant à sa quatrième législature. Il assume actuellement la responsabilité de vice-syndic et dirige le dicastère des Constructions et Bâtiments publics. Représentant de la commune au sein des dicastères de l'Agglomération, il est membre au sein de la CAME (Commission de l'Aménagement, de la Mobilité et de l'Environnement).

La commune de Belfaux est très honorée par cette nomination et accorde d'ores et déjà toute sa confiance à M. Marc Lüthi. C'est avec fierté qu'au nom des membres du Conseil communal, du Conseil général et des citoyens, nous lui présentons nos plus sincères félicitations et lui souhaitons une magnifique année de présidence !

Pour votre information, la prochaine séance du Conseil d'Agglomération aura lieu le **28 février 2019, à 19h30, au Centre paroissial, à Belfaux**. Cette séance est ouverte au public mais en tant qu'auditeur uniquement.

EVALUATION DU PROJET D'AGGLOMERATION DE 3^{EME} GENERATION (PA3)

Après plus d'une année d'examen, les travaux de planification territoriale effectués par l'Agglomération dans les domaines de l'urbanisation, de la mobilité et du paysage ont passé la rampe avec succès. La bonne nouvelle est enfin tombée ! Le PA3 a été évalué positivement par les Services fédéraux et bénéficie ainsi d'une contribution fédérale de plus de 37.95 millions. Celle-ci s'ajoute au chèque des 26 millions obtenu dans le cadre du PA2. Cette évaluation est accueillie avec joie et constitue une belle reconnaissance du travail accompli.

Ce succès n'a été possible qu'avec l'engagement sans faille des collaborateurs de l'Agglomération de Fribourg et des différentes communes qui ont travaillé en étroite coordination afin de définir, prioriser et chiffrer les mesures infrastructurelles liées au projet.

TROPHEE DES PME 2017

Porté par l'Agglo dans le cadre de ses activités de promotion économique au niveau régional, ce nouveau trophée des petites et moyennes entreprises a été lancé dans le but de mettre en valeur le tissu économique de l'agglomération fribourgeoise et d'honorer les entreprises remarquables ayant un impact positif dans ce domaine. Les dossiers de candidatures ont été évalués selon les critères suivants : le dynamisme, la force créative, la pérennité de l'entreprise ainsi que l'ancrage régional. La Laiterie de Belfaux a terminé son périple parmi les 4 finalistes, décrochant en définitive une brillante 2ème place.

Nous félicitons toute la famille Eggertswyler et leurs employés pour ce magnifique résultat.

L'AGGLOMERATION FETE SES 10 ANS

« Ensemble Zäme » - c'est avec ce slogan que l'agglomération de Fribourg fête cette année ses 10 ans, occasion pour elle de faire connaître ses activités dans toute leur diversité : aménagement du territoire, mobilité, protection de l'environnement, promotion économique, touristique et culturelle. La population fribourgeoise aura ainsi l'opportunité de découvrir les futurs projets de développement sur le stand qu'elle a aménagé à "La Cantonale" (Foire de Fribourg).

D'autre part, ce 10^{ème} anniversaire est également marqué par la mise en service de son nouveau site web et le lancement d'un concours de photos doté de CHF 5'000.- de prix.

AGGLO : ACTION "UN ARBRE - UN ENFANT"

Le Projet d'agglomération de troisième génération (PA3) prévoit une série de mesures nature & paysage qui visent à augmenter la qualité de vie ainsi que la biodiversité dans l'agglomération fribourgeoise. Parmi ces mesures figure, entre autre, la plantation de nouveaux arbres qui est devisée à CHF 630'000.-- pour l'ensemble de l'agglomération.

Pour ce faire, l'Agglo a mis sur pied le groupe de pilotage "un arbre - un enfant". Le représentant de la commune de Belfaux est M. Velko Stockel, conseiller communal responsable de l'aménagement.

Le Conseil communal de Belfaux a nommé un groupe de travail composé des personnes suivantes pour soutenir M. Stockel dans sa tâche :

- M. Velko Stockel, conseiller communal membre du groupe de travail Agglo / Dicastère aménagement
- Mme Rose-Marie Probst, syndique, membre du comité d'Agglo
- Mme Linda Giunta Corbino, conseillère communale responsable de l'environnement
- M. Jérôme Bertschy, employé de l'édilité

D'ores et déjà, le Conseil communal s'est déterminé sur le fait d'arboriser le vallon de la Sonnaz en collaboration avec les familles qui ont la joie d'avoir un enfant durant l'année concernée. Il souhaite également que cette action soit pérennisée. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce dossier. Cette action est bien évidemment subventionnée par l'Agglo.

Pour toute information relative à l'Agglo, veuillez vous référer au site internet www.agglo.ch.

CONSTRUCTIONS - BÂTIMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES - INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET PARCOURS MESURES

CONSTRUCTIONS

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Nous vous rappelons que les demandes d'installations solaires sont soumises à d'autres directives que la LATeC, notamment à la "Directive concernant l'intégration architecturale des installations solaires thermiques et photovoltaïques" d'octobre 2015. Vous trouvez cette directive sur le site internet du Service des constructions et de l'aménagement (SeCA).

Les installations solaires peuvent faire l'objet d'une simple demande au moyen du formulaire d'annonce s'ils ont une seule forme rectangulaire et n'ont pas de velux ou de lucarnes intégrés. Si ces conditions ne sont pas remplies, une demande de permis en procédure simplifiée doit être déposée.

DOSSIERS DE CONSTRUCTION TRAITES EN 2017 A BELFAUX

Le tableau ci-après donne des précisions sur la diversité des dossiers de construction traités durant les 5 dernières années ainsi que des permis de construire octroyés.

- 20 dossiers ont suivi la procédure ordinaire pour l'obtention d'un permis cantonal
- 29 dossiers ont suivi la procédure simplifiée, dont 24 ont reçu un permis communal
- 3 dossiers ont suivi la demande préalable
- 14 dossiers n'ont pas nécessité de permis (installations de panneaux solaires sur toits)

	Nouvelles constructions, agrandissements, rénovations	2017	2016	2015	2014	2013
↻	Immeubles à plusieurs logements	1	4	2	2	1
↻	Habitations individuelles	4	1	5	2	5
↻	Bâtiments ou ouvrages publics			5		
↻	Ouvrages de génie civil	2			1	4
↻	Constructions agricoles ou démolition rural	1	5	1		
↻	Construction abris voitures ou garages	5	8			
↻	Transformations et agrandissements de bâtiments existants	10	7	8	5	9
↻	Constructions de minime importance	23	23	22	32	12
↻	Divers :					12
	- Pose de panneaux solaires	16	9		1	1
	- Chauffage à mazout et installation de citernes				3	
	- Chauffage à gaz		3		1	
	- Installations de sondes géothermiques	1			3	
	- PAC (pompe à chaleur air/eau)	3	2			1
	- Station-service				1	
	Total général	66	62	53	51	45

CONTRÔLES DU FEU

La commission locale du feu a procédé aux "visites du feu". Elle a contrôlé les établissements scolaires, publics, les fermes ainsi que les commerces. Si nécessaire, un rapport a été établi mentionnant les obligations d'améliorations. Le suivi est effectué par la commune avec transmission à la préfecture.

BÂTIMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES

COMMISSION DE BÂTISSE

Ancienne commission de bâtisse "CoBa"

Le Conseil communal remercie chaleureusement tous les membres de la "CoBa" (commission de bâtisse) qui ont œuvré durant de nombreuses années afin de permettre au Conseil communal de se déterminer sur la nécessité de construire un nouveau bâtiment destiné à la petite enfance.

En effet, sur demande des groupes politiques du Conseil général, celle-ci a été dissoute et remplacée par une commission plus "technique".

Commission CoBaSco

Créée au moment où se concrétise le projet de construction du Bâtiment Scolaire de la Petite Enfance suite à l'octroi du crédit d'étude (séance du Conseil général du 26.09.2017), la Commission intitulée "**Commission Bâtiment Scolaire**" (CoBaSco) a été nommée par le Conseil communal lors de la séance du 28 novembre 2017. Elle est composée par des représentants du Maître d'Ouvrage (MO : Conseil communal) et par des personnes qui apportent les compétences spécifiques et techniques nécessaires à la gestion de ce dossier. Son but est de soutenir et d'appuyer le MO dans le suivi et la réalisation du projet. Le bureau d'architecture "Atelier March" de Genève, lauréat du concours d'architecture, en fait partie d'office. La CoBaSco est donc composée comme suit :

Représentants du MO :	M. Marc Lüthi, vice-syndic, responsable du dicastère des constructions, président Mme Rose-Marie Probst, syndique, vice-présidente Mme Jacqueline Gury Racine, conseillère communale et responsable du dicastère des finances M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal et installateur sanitaire et chauffages
Autres membres :	M. Jean-Pierre Barras, concierge du bâtiment scolaire et responsable technique Mme Véronique Rebetez, conseillère générale, secrétaire syndicale (droit du travail, assurances sociales, surveillance employés des chantiers) M. Alain Bise, conseiller général, ingénieur ETS M. Philippe Cotting, architecte M. Luc Monney, membre de la Commission des constructions, directeur d'une entreprise de conseils et suivi de projets de construction
Atelier March :	Mme Juliette Vautey, architecte, cheffe de projet M. François Dulon, architecte M. Juan Madrinan, architecte
Secrétariat :	M. Laurent Wolfer, secrétaire communal

La CoBaSco peut faire appel ponctuellement à d'autres intervenants externes et spécialistes de différents domaines spécifiques et techniques (école, crèche, accueil extra-scolaire, informatique, sonorisation, etc.).

Buts

La CoBaSco collabore étroitement avec les architectes pour assurer une juste réalisation de l'ouvrage conformément aux plans approuvés et dans le cadre des crédits acceptés. Elle veille à la bonne facture des travaux et au respect des délais prévus dans les contrats.

Tâches

- Tenue de séances ordinaires et extraordinaires
- Recherche de solutions optimales
- Examen et détermination des propositions des architectes
- Examen et détermination des soumissions et des propositions d'adjudication

Surveillance du chantier

Le Président de la CoBaSco participe à toutes les séances de chantier. Il peut se faire accompagner par un ou plusieurs membres.

Informations et communication générale

La CoBaSco est responsable d'informer régulièrement le Conseil communal, le Conseil général et la population de l'avancement du projet.

Elle définit les moyens à mettre en place pour y parvenir.

Décomptes financiers

La CoBaSco examine et prévoit les différents décomptes financiers.

Archivage du projet

La CoBaSco est responsable d'archiver les documents liés à l'évolution et à la réalisation du projet (autorisations, plans, courriers, supports visuels).

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Portes des services du feu et de l'édilité

Suite à une dégradation importante des portes des services du feu et de l'édilité due spécialement à la rouille, le Conseil communal a décidé de les remplacer par des portes sectionnelles électriques. Celles-ci permettent une manipulation plus aisée et apportent également une amélioration thermique.

Sonneries et alarmes

Le Conseil communal a mandaté l'entreprise Lehmann Multimedia pour la réparation et l'extension des sonneries et des alarmes des bâtiments scolaires, ceci dans le but d'apporter une sécurité supplémentaire. En effet, le matériel de base datait de l'époque de la construction de la nouvelle école et il n'était plus possible de trouver des pièces de rechange.

De nouveaux haut-parleurs ainsi que des sonneries d'alarme supplémentaires ont été installés dans les salles de l'accueil extra-scolaire, des travaux manuels et de l'école maternelle.

Salle communale

Le projet de rénovation a suivi son cours durant l'année 2017 et plusieurs mandats d'étude ont été attribués. Une rencontre entre l'architecte et le groupe de travail a pu se faire en début 2018 et a permis ainsi à l'architecte de poursuivre ses travaux.

Salle des sociétés

La salle des sociétés a subi à nouveau des dommages à la suite d'une inondation provoquée par une entrée d'eau via le saut-de-loup. Ces frais ont été pris en charge par l'ECAB. Afin de remédier à ces dommages récurrents, les employés communaux ont procédé à la pose de bordures et au rehaussement des sauts-de-loup. De plus, un projet de mise en séparatif des eaux claires et usées pour la halle est prêt et devrait régler ces problèmes d'inondations.

Déprédations

De nouvelles déprédations (tags, inscriptions de propos orduriers et autres) ont été commises ces derniers temps sur les bâtiments scolaires. Le Conseil communal dépose systématiquement une plainte pénale à chaque cas. Le Conseil communal envisage la pose de caméras de surveillance afin de remédier à ces déprédations.

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de grimper sur les toits de la halle et des pavillons. Les parents doivent se préoccuper de la sécurité de leurs enfants qui, par ces agissements, courent de gros risques.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET PARCOURS MESURES

PLACES DE SPORTS

Plan d'occupation 2018 – 2019 de la halle de sports

Vous trouverez le plan d'occupation hebdomadaire de la halle de sports pour l'année scolaire 2018 -2019 à la fin du présent bulletin communal.

Parcours Vita

Les employés de l'édilité ont procédé à un entretien complet des parcours Vita, de la piste finlandaise et des parcours mesurés sur le territoire de la commune. Ces travaux ont nécessité l'emploi de machines et de matériaux lourds et ne pouvaient de ce fait pas être accomplis par les membres du Club Athlétique de Belfaux (CAB). Les petits travaux d'entretien continueront cependant à être assumés par les membres de ce club. La commune de Belfaux n'est pas compétente pour effectuer des travaux sur le territoire des autres communes.

Terrains de football

Nos employés s'occupent également, durant la bonne saison, de l'entretien hebdomadaire et du fauchage des deux terrains de football. Une bonne collaboration existe avec les personnes responsables de l'ES Belfaux.

L'ASF (Association Suisse de Football) demande la mise aux normes des terrains de football. Cela a été fait pour le terrain rive gauche. Par contre, pour le terrain devant la buvette, la surface à disposition ne permet pas cette mise aux normes. Afin de trouver une solution, un mandat d'études a été confié à une entreprise spécialisée.

AFFAIRES SOCIALES - CURATELLES - SENIORS - INTEGRATION

AFFAIRES SOCIALES - CURATELLES

SERVICE SOCIAL REGIONAL DE LA SONNAZ

L'adresse du Service social régional de la Sonnaz est la suivante :

Service social régional de la Sonnaz
Rte des Fluides 7 / CP 121
1762 Givisiez
☎ no 026/460 87 00 – 📠 no 026/460 87 01
Adresse e-mail : ssr.sonnaz@bluewin.ch

SERVICE OFFICIEL DES CURATELLES DE LA SONNAZ

Le Service officiel des curatelles de la Sonnaz assure le suivi des mesures de curatelles prises à l'égard des personnes domiciliées sur le territoire des communes de Belfaux, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley et La Sonnaz.

Les coordonnées du Service officiel des curatelles de la Sonnaz sont les suivantes :

Service officiel des curatelles
Rte des Fluides 7 / CP 203
1762 Givisiez
☎ no 026 475 91 10
Adresse e-mail : service@curatelles-sonnaz.ch

CHÔMAGE

En cas de perte d'emploi, annoncez-vous auprès de l'ORP mentionné ci-dessous dès que vous êtes disponible pour un entretien de conseil, **mais au plus tard le premier jour pour lequel vous demandez des indemnités de chômage.**

ORP Centre, district Sarine
Rte des Arsenaux 15
1700 Fribourg
☎ no 026 305 96 06
Adresse e-mail : orp@fr.ch

SENIORS

COMMISSION SENIOR+

Une centenaire à Belfaux

Le 10 août dernier, il y avait de l'animation à la route de la Barretta 21 puisque Mme Marcelle Demichel passait le cap des 100 ans.

A cette occasion, M. Olivier Curty, Conseiller d'Etat, accompagné de son huissier et d'une délégation du Conseil communal de Belfaux et de la commission Senior+ ont apporté le cadeau traditionnel et les félicitations des deux organes respectifs.

Mme Demichel a connu une vie bien remplie puisqu'elle a eu le bonheur d'être la maman de cinq enfants. Dans les deux récits de sa vie qu'elle a rédigés, on peut lire son parcours spécialement mouvementé, elle qui a vécu avec sa famille dans 4 pays différents avant de venir s'établir en terre fribourgeoise.



Au matin du samedi 6 octobre dernier, Mme Marcelle Demichel est malheureusement décédée à l'EMS La Providence, à Fribourg.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.



Sortie des aînés 2018

Comme le veut la tradition, c'est le 25 septembre 2018 que plus de 103 personnes aînés et accompagnants de la Commune de Belfaux ont pris place dans les 2 bus qui partaient pour une sortie surprise...

Après environ 50 minutes de route, nous sommes arrivés à Neuchâtel où nous attendait le bateau " Ville de Neuchâtel" pour emmener tous les participants en mini croisière jusqu'au débarcadère de La Sauge à Cudrefin.

Quoi de plus relaxant que de savourer un café et un croissant attablés au restaurant du bateau, tout en admirant les flots agités du lac ainsi que les magnifiques paysages sous un soleil éclatant ! Arrivés au Centre naturel ASPO de La Sauge où nous attendait un copieux apéritif sur la terrasse ombragée du restaurant, tout le monde a eu l'occasion de découvrir ce magnifique endroit où une équipe de spécialistes très motivés s'engagent en faveur de la protection de la nature et en particulier des oiseaux et de leurs habitats.

C'est dans la grande salle du restaurant de La Sauge que nous avons partagé le délicieux repas de midi servi par une sympathique équipe.

Dans l'après-midi, un responsable du Centre ASPO nous a donné un aperçu au moyen du beamer des multiples activités qui s'effectuent à La Sauge et qui en font un lieu de visite très prisé et instructif.

Par la suite, tous les participants intéressés ont eu le loisir de découvrir, à la marche, le territoire de la réserve naturelle en compagnie de 2 guides tandis que les personnes ayant quelques problèmes de mobilité tapaient du carton au bistrot !

Grâce à vous les aînés de Belfaux et à nos animateurs, une nouvelle fois cette journée restera un joli souvenir, empreinte d'amitié, de bonne humeur et de belle solidarité.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes ayant collaboré à la réussite de cette sympathique sortie, à savoir les membres de la commission Senior+, la Paroisse et la Commune de Belfaux pour leur soutien financier, les Samaritaines ainsi que les 2 chauffeurs de bus.



Centre naturel SPO – La Sauge

Consultation – Organisation d'un service de distribution de repas à domicile

Dans le but de répondre aux besoins de la population, le Conseil communal et la Commission Senior+ s'interrogent sur la nécessité d'organiser un service de distribution de repas à domicile à partir de janvier 2019 et souhaitent connaître vos attentes.

Que vous soyez une personne d'âge avancé, handicapée, convalescente, ou momentanément empêchée de cuisiner, cette consultation peut vous intéresser....

D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration.



✂-----

Coupon réponse

Je suis intéressé(e) par le service de repas à domicile

oui non

Combien de jours par semaine ? ____

Je suis intéressé(e) à être bénévole pour la livraison des repas
(défraiement des kilomètres et petite rétribution assurés)

oui non

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone no : _____

Merci de bien vouloir retourner ce coupon réponse **jusqu'au 31 octobre 2018, au plus tard,** à l'adresse suivante :

**Administration communale,
Rte de Lossy 7
Case postale 134
1782 Belfaux**

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter Madame Mary-Lise Bapst, Conseillère communale et Présidente de la commission Senior+, au 026 475 28 19 ou 079 779 55 57.

INTEGRATION

COMMISSION D'INTEGRATION

Le Conseil communal a mis sur pied la Commission d'intégration qui se compose des personnes suivantes :

- Mme Mary-Lise Bapst, conseillère communale et présidente
- Mme Johana Bapst
- Mme Maria Mollard
- Mme Darcivalda Sallin
- M. François Gendre

La Commission d'intégration a les buts suivants :

- faciliter l'intégration et la compréhension entre tous les citoyens de la commune
- organiser des actions permettant aux diverses communautés d'échanger et discuter
- orienter les personnes en difficulté vers des structures mises en place dans le cadre des offres fournies par le service cantonal de l'intégration
- le mieux vivre ensemble

La population de Belfaux est d'ores et déjà invitée à participer à

un goûter multiculturel

Celui-ci aura lieu le

**dimanche 11 novembre 2018, à 15h00,
à la salle communale, Chemin des Ecoliers 7, à Belfaux
(en face de l'entrée principale de la halle de sports)**

AMENAGEMENT - TRANSPORTS ET MOBILITE REGIONALE - SANTE

AMENAGEMENT

REVISION DU PAL - SECTEUR BELFAUX

Le 12 avril 2018, le SeCA (Service des Constructions et de l'Aménagement) nous a transmis son préavis sur la deuxième demande préalable de la révision du Plan d'Aménagement Local (PAL). Suite aux remarques de ce service, nous y avons apporté les modifications nécessaires.

La révision générale du PAL a ensuite été mise à l'enquête publique du 21 septembre au 21 octobre 2018.

Parallèlement, le Plan d'Aménagement de Détail (PAD) de la Gotta (ex-Boxal) a fait l'objet d'une demande préalable dont le préavis de synthèse nous a été transmis le 20 juin 2018. Les adaptations demandées sont en cours. La mise à l'enquête est prévue en début d'année 2019.

TRANSPORT ET MOBILITE

CARTES JOURNALIERES CFF (rappel)

Les communes de Belfaux et La Sonnaz mettent à disposition 5 cartes journalières des CFF au prix de CHF 38.-- par jour et par abonnement. Les cartes journalières sont réservées strictement pour les habitants des communes de Belfaux et La Sonnaz jusqu'à 7 jours avant leur utilisation. Passé ce délai, les personnes non domiciliées dans les 2 communes concernées peuvent également les acquérir pour le même prix.

Ces cartes sont disponibles auprès de

Agence de voyages Romontours

Rte du Centre 1, 1782 Belfaux

☎ no 026 476 07 07 – 📠 no 026 476 07 08 - www.romontours.ch

Leur disponibilité et les conditions de réservation sont indiquées sur le site internet de Romontours. Pour la réservation, veuillez contacter téléphoniquement l'agence durant les heures d'ouverture suivantes :

- du lundi au vendredi, de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30
- samedi fermé
- dimanche fermé

SANTE

INFO DEFIBRILLATEUR (RAPPEL)

La Banque Raiffeisen Sarine-Ouest a installé un défibrillateur. Celui-ci est accessible et disponible par tout le monde et en tout temps dans la zone 24 heures de la banque.

Vous trouverez en pages 40 et 41 la procédure d'utilisation d'un défibrillateur.

RESEAU SANTE DE LA SARINE – NOUVEAU CENTRE DE COORDINATION

Le Réseau Santé Sarine (RSS) a mis en service, dès le 1^{er} octobre 2018, un guichet unique pour faciliter la vie de toutes les personnes qui ont recours à ses services. Le Centre de coordination est à la disposition des personnes âgées et de leurs proches pour leur faciliter l'accès aux prestations du RSS et des EMS du district de la Sarine. Il réceptionne les demandes afin d'orienter chacun vers l'offre la plus adaptée.

Le Centre de coordination assure aussi le lien entre les hôpitaux, les cliniques, les médecins, les partenaires médico-sociaux et les EMS et permet ainsi d'avoir une vision globale dans le district.

Le Centre de coordination réunit :

- 12 établissements médico-sociaux (EMS) du district de la Sarine
- 6 antennes du Service d'aide et de soins à domicile
- la commission des indemnités forfaitaires

Concrètement, les missions du Centre de coordination sont les suivantes :

- traiter l'ensemble des demandes de placement pour les EMS du district de la Sarine, comprenant un rôle d'information, d'orientation, d'évaluation et de liaison entre les personnes âgées et l'ensemble des partenaires
- réceptionner et orienter toutes les nouvelles demandes de prestations d'aide et de soins à domicile du district
- évaluer des situations en vue de l'attribution des indemnités forfaitaires.

Contact : **RSS – Centre de coordination**
Le Quadrant
Rue St-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg
☎ no 026 425 55 25 site internet : www.santesarine.ch/cdc

Vous trouverez de plus amples informations au sujet de ce service aux pages 42 et 43 du présent bulletin d'information.

EAU POTABLE - EVACUATION DES EAUX - ROUTES

EAU POTABLE

ANALYSE DE LA QUALITE DE L'EAU

L'approvisionnement en eau potable de notre commune est assuré pour les 2/5^{èmes} par nos propres sources et le reste par le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN) et une source privée qui dessert 27 abonnés.

Le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines procède mensuellement à des analyses de l'eau potable. De son côté, la commune effectue deux prélèvements par année sur ses trois captages ainsi qu'à divers endroits du réseau communal d'eau potable.

Le rapport d'analyse du mois de juin 2018 a démontré que la qualité de l'eau prélevée sur notre réseau était conforme aux exigences du Laboratoire cantonal.

La teneur moyenne en nitrates de l'eau des sources communales est de 33 mg par litre (sur une valeur maximale de 40 mg/l tolérée), la dureté totale est de 32 degrés français (°fH). Aucun germe n'a été détecté.

PERSONNES A CONTACTER EN CAS DE PROBLEME SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE (rap- pel)

Le Conseil communal souhaite vous rendre attentifs à la valeur de l'eau potable et vous demande de l'économiser au quotidien. Si un problème ou une fuite serait suspecté(e) sur le réseau d'eau, veuillez prendre contact immédiatement avec les personnes ci-après :

1 - Jean-Pierre Barras	responsable technique	079 401 76 16
2 - Jérôme Bertschy	responsable technique suppléant	079 777 78 41
3 - Frédéric Brülhart	fontainier communal	079 214 00 43 ou 026 475 17 31
4 - Gabriel Litzistorf	responsable du dicastère	079 301 36 76

EVACUATION DES EAUX

MISE EN SEPARATIF DE LA ROUTE DE LA ROSIERE

La mise en séparatif des eaux usées et des eaux claires de la route de la Rosière est maintenant terminée. Par conséquent, les propriétaires concernés sont raccordés à ce collecteur, sauf un qui devra se mettre en conformité d'ici la fin de cette année.

De ce fait, les captages d'une source privée sont dorénavant sécurisés contre une éventuelle pollution.

ROUTES

ENTRETIEN ET RENOVATION DES ROUTES

VALTRALOC (VALorisation des espaces routiers en TRAversée de LOCalités)

Les travaux VALTRALOC, tronçon "Hôtel du Mouton – Route d'Autafond", sous la direction du Service des Ponts et Chaussées (SPC) en partenariat avec la commune de Belfaux, touchent à leur fin. La pose du revêtement définitif a été effectuée le dimanche 30 septembre 2018. Il reste quelques travaux de finition à effectuer.

Les conduites d'évacuation d'eau claire et d'eaux usées ont été entièrement mises à neuf.

Tous les luminaires ont été équipés de LED, ce qui permet une grande économie d'énergie.

Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les entreprises qui ont collaboré à ces travaux ainsi que les bordiers, les commerçants et les usagers de ce tronçon de route pour leur patience et leur compréhension face aux désagréments causés par ces travaux.

Routes AF (Améliorations Foncières)

La Confédération et le Service de l'Agriculture (SAgri) ont accepté de subventionner la réfection des routes AF à des taux qui varient entre 35 % et 70 % selon les secteurs. Ces travaux touchent également à leur fin :

Travaux terminés :

- Route d'Autafond
- Route de l'Oratoire
- Chemin des Devins
- Route de Cutterwil

Travaux en cours :

- Route du Remblai

Réfection de la route de Lossy

Les travaux de réfection de la route de Lossy se sont déroulés à la mi-mai 2018, juste avant les festivités du 31^{ème} Giron des musiques de la Sarine. Un revêtement bitumineux a été posé depuis le giratoire du centre du village jusqu'à l'intersection de la route de la Barretta.

Cette réfection urgente a été réalisée dans l'attente d'une étude d'un concept global d'assainissement de cette route (piste cyclable, trottoirs, chemin piétonnier, collecteurs d'eau claire et eaux usées ...) ceci en collaboration avec les promoteurs du quartier de la Gotta.

Ces travaux sont en principe prévus dans un délai de 8 à 12 ans.

VISIBILITE : CLÔTURES ET HAIES (rappel)

Les haies en bordure de route et les clôtures gênent régulièrement la visibilité et représentent un danger pour les piétons et les automobilistes. Nous vous rappelons la teneur de la Loi cantonale sur les routes, articles 94 et suivants, et vous invitons à vous y conformer :

Art. 94.2 Haies vives

¹Sur les tronçons rectilignes, les branches de haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1^{er} novembre.

²Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au-dessus du niveau de la chaussée.

³Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieure des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Art. 95.3 Arbres

¹Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 mètres du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 mètres au-dessus de la chaussée.

²La haie vive ne peut excéder 120 cm de hauteur après la tonte, qui doit s'effectuer au moins tous les deux ans ou tous les quatre ans, si la haie sépare deux pâturages.

³Le voisin a toujours le droit d'élaguer les branches de la haie qui avancent sur son fonds.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le réseau d'éclairage public de notre commune est constitué de la manière suivante :

- 162 luminaires équipés de LED
- 107 luminaires équipés de lampes au sodium haute pression tubulaire
- 22 luminaires à lampes halogénures
- 20 luminaires à tubes fluorescents

Nous avons profité des travaux effectués sur le tronçon "Auberge du Mouton – Carrefour d'Autafond" pour y installer des luminaires équipés de LED.

A l'avenir, toute nouvelle installation de luminaires sera équipée de LED, avec abaissement de la luminosité à partir de minuit jusqu'à 6h00. Ceci permet ainsi une économie d'énergie de plus de 60 %.

Candélabres défectueux (rappel)

Si vous constatez qu'un candélabre est défectueux ou ne fonctionne pas correctement, veuillez **noter le numéro qui est inscrit sur le mât et le transmettre à l'administration communale**. Cette dernière fera le nécessaire auprès de Groupe E pour qu'il vienne le réparer.

Nous vous en remercions d'avance.

ECOLES - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

ECOLES

ADMINISTRATION SCOLAIRE

Responsable d'établissement :

M. Stéphane Sugnaux
☎ no 026/475 40 24
direction.ep.belfaux@fr.educanet2.ch

Secrétariat des écoles :

Mme Clémentine Rime Genoud
☎ no 026/475 30 95
secretariat.ep.belfaux@fr.educanet2.ch

Conseillère communale
responsable des écoles

Mme Muriel Frésard
☎ 079/566 27 76
mfresard@belfaux.ch

EFFECTIFS SCOLAIRES 2018 – 2019

A la rentrée scolaire 2018 - 2019, le cercle scolaire de Belfaux compte 333 élèves pour 32 enseignants répartis dans 18 classes, de la 1^{ère} année à la 8^{ème} année HarmoS. Les effectifs des classes sont les suivants :

- 4 classes enfantines à deux degrés soit au total 80 élèves en 1-2H
- 14 classes primaires soit au total 253 élèves de 3H à 8H

CALENDRIER SCOLAIRE 2018 - 2019

<i>Rentrée scolaire</i>	<i>jeudi 23.08.2018</i>		
Vacances d'automne	15.10.2018	au	26.10.2018
Vacances de Noël	24.12.2018	au	04.01.2019
Vacances de Carnaval	04.03.2019	au	08.03.2019
Vacances de Pâques	15.04.2019	au	26.04.2019
Vacances d'été	08.07.2019	au	28.08.2019
<i>Rentrée scolaire</i>	<i>29.08.2019</i>		

Congés spéciaux

Toussaint : jeudi 1er novembre 2018
Ascension : jeudi et vendredi 30 et 31 mai 2019
Lundi de Pentecôte : lundi 10 juin 2019
Fête-Dieu : jeudi et vendredi 20 et 21 juin 2019

COMMUNICATIONS DU RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT

La craie dans l'encrier

Rentrée des classes

La tête pleine de souvenirs de vacances, les marques du soleil et l'odeur du sable sur la peau, il avance penaud vers le grand bâtiment au cœur de la cité. Il entre au cycle 2 et va découvrir dans quelques minutes ses nouveaux enseignants, ses nouveaux camarades et sa nouvelle classe.

Son estomac est quelque peu noué et son visage a de la peine à se détendre. Il marche sur le trottoir, croise des regards tout aussi vagues que le sien. Il peine à sourire car les derniers mètres s'approchent. Il va savoir. Savoir s'il sera bien accueilli, s'il sera heureux dans son nouvel environnement, s'il sera compris et respecté. Savoir si la journée durera plus longtemps, trop longtemps. Savoir s'il aura le temps de parler, d'échanger et de dire simplement ce qu'il aura sur le cœur.

Quelques signes de la main de copains et copines de l'année précédente qu'il ignore trop fixé par cette entrée qui va être la sienne durant les deux ans à venir. Il fait partie des grands et a quitté sa cour du haut pour gagner l'entrée principale de la grande école.

C'est bruyant. Ça bouge partout. Il doit attendre un visage, une voix, une sonnerie qui va signer l'arrêt définitif des vacances.

Et puis tout bascule, tout s'illumine. Elle est là, souriante, accueillante. La maîtresse le regarde et l'invite d'un geste à la fois doux et précis à s'approcher des autres, à rejoindre le groupe et à lui faire confiance. Elle est calme. Il se sent bien, aussitôt apaisé. Il approche de sa voisine et lit dans ses yeux de la fierté et de l'envie. Elle va, elle aussi, découvrir ce nouvel épisode qui s'ouvre dans sa vie d'écolière. Elle rigole et l'enfant se réchauffe de sa confiance, de son regard. Il avance et se met en rang. La classe s'avance, l'aventure recommence.

Objectifs pour l'année scolaire 2018 - 2019

Durant cette année scolaire 2018 - 2019, l'établissement va poursuivre son exploration des pistes devant permettre de renforcer la relation adulte-enfant. Essentielle afin de permettre un développement harmonieux des savoirs, savoir-faire et savoir-être, cette relation continuera à se construire au travers de cours, d'apports théoriques et pratiques, d'échanges professionnels.

Des outils et des pistes concrètes vont continuer à se mettre en place. Des dispositifs vont se renforcer et, nous l'espérons, apporter des réponses dans des situations de démotivation, de démission ou de perturbation. Notre objectif est de travailler ensemble au développement de pratiques dans la coopération et le décloisonnement, dans la recherche de solutions communes, efficaces car adaptées aux besoins identifiés.

L'objectif est ambitieux mais la motivation est là tout comme l'envie d'avancer ensemble. Nous avons besoin de vous, parents. La collaboration avec la famille est fondamentale. Notre action s'inscrit dans un partage de responsabilité entre la part éducative et part pédagogique. Au travers des réseaux, des échanges formels et informels, nous apprenons grâce à vous à mieux comprendre vos enfants, à mettre en place des situations d'apprentissage adaptées.

Stéphane Sugnaux, responsable d'établissement

ENVIRONNEMENT - GESTION DES DECHETS - ENERGIE - AGRICULTURE ET DOMAINES - FORETS - AFFAIRES MILITAIRES - PROTECTION DE LA POPULATION - SERVICE DU FEU

GESTION DES DECHETS

HORAIRES SPECIAUX JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE 2018



➔ Fermeture de la déchetterie

La déchetterie sera fermée comme suit :

- | | |
|--|--------------------------------|
| ➤ Samedi 8 décembre 2018 | Fête de l'Immaculée Conception |
| ➤ Lundi 24 décembre 2018 | Fête de Noël |
| ➤ Mardi 25 décembre 2018 | Fête de Noël |
| ➤ Mercredi 26 décembre 2018 | Fête de Noël |
| ➤ Lundi 31 décembre 2018 | Nouvel-An |
| ➤ Mardi 1^{er} janvier 2019 | Nouvel-An |
| ➤ Mercredi 2 janvier 2019 | Nouvel-An |

Nous vous prions de prendre bonne note de ce qui précède et vous remercions de votre compréhension.

DECHETTERIE - INFORMATIONS GENERALES (rappel)

Vous trouverez en pages 47 et 48 les informations générales concernant l'utilisation de la déchetterie. Elles sont également disponibles sur le site internet de la commune :

https://www.belfaux.ch/fileadmin/user_upload/base2016/dechetterie_info_2016.pdf

Devant l'augmentation constante des coûts de gestion des déchets, surtout au niveau des encombrants, nous vous rappelons que les points ci-dessous doivent absolument être respectés :

- les déchets de chantier provenant de constructions, rénovations ou démolition tels que gravats, briques, fenêtres, charpentes, tuiles, meubles de cuisine ou salles de bain, etc. doivent être éliminés via une benne de chantier ou amenés directement à la Société fribourgeoise de recyclage SA (SFR), à Châtillon;
- les grandes quantités de meubles, mobiliers divers, etc. provenant de rachat ou héritage de maison, d'appartement doivent être éliminés via une benne de chantier ou amenés directement à SFR à Châtillon;
- les meubles doivent être impérativement démontés ou cassés pour diminuer leur volume au maximum. Les pièces métalliques doivent être retirées des meubles et éliminées dans la benne des vieux métaux.

En cas de non-respect de ces directives, le responsable de la déchetterie a toute autorité pour refuser ces déchets.

STOP AUX DEPÔTS DE SACS NON CONFORMES

Régulièrement, des sacs non officiels et non conformes sont trouvés lors du ramassage des ordures ménagères par l'entreprise Trans-Auto.

Nous vous rappelons que seuls les **sacs gris SACCO** sont autorisés. Ces sacs sont en vente dans les établissements suivants :

- Denner
- Station Coop
- Migros
- Boulangerie Freire
- Pizzeria du Tiguellet

Le dépôt des sacs non taxés dans les containers constitue une infraction aux dispositions du règlement communal et que toute contravention aux articles 5 à 12 et à l'article 19 du présent règlement est passible d'une amende de **CHF 20 à CHF 1'000** (art. 84 al.2 LCo) selon la gravité des cas.



ENERGIE & ENVIRONNEMENT

ACTIVITES DE LA COMMISSION

La commission de l'énergie et de l'environnement étudie régulièrement les activités possibles dans le cadre de notre commune.

Mais votre avis compte aussi et est très important pour elle.

Avez-vous des idées, des suggestions sur les thèmes de l'énergie ou de l'environnement ? Si oui, n'hésitez pas à les faire parvenir, par courrier à l'administration communale ou par courriel à lgcorbino@belfaux.ch. Toute proposition sera étudiée avec soin et, le cas échéant, intégrée dans les activités de la commission.

La commission de l'énergie et de l'environnement vous en remercie d'avance.

MEMO-DECHETS

Le nouveau guide des déchets intitulé "Mémo-Déchets" a été distribué en février à tous les ménages de Belfaux. Il contient les principales informations pour l'élimination et le ramassage des déchets ainsi que les renseignements utiles à la déchetterie.






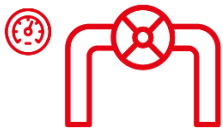
Ce guide est également disponible sur l'application mobile MEMODéchets, sur le site internet <https://www.memodechets.ch/> ou sur le site de la commune www.belfaux.ch.

Saidef SA a décidé d'offrir la possibilité à toutes les communes fribourgeoises de disposer d'un tel guide et Belfaux a adhéré à cette proposition.

Nous vous remercions de le conserver.



COMMENT ECONOMISER DE L'ENERGIE




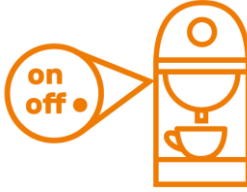


Votre geste pour économiser le chauffage simplement !

<p>Aérez chaque matin, les fenêtres grandes ouvertes, pendant 5 à 10 minutes</p> 	<p>Tempérez les chambres à coucher à 18°C; le salon et la cuisine à 21°C au maximum</p> 
<p>Faites régulièrement un check-énergie pour connaître les dépenses énergétiques de votre chauffage, de votre éclairage et de votre carburant pour la voiture! Pour plus d'informations suisse énergie</p> 	<p>N'ouvrez pas les impostes en hiver car cela gaspille l'énergie du chauffage</p> 
<p>Eteignez le chauffage dès que les conditions météorologiques le permettent.</p> 	<p>Réglez vos vannes thermostatiques correctement pour économiser jusqu'à 20% de la facture de chauffage</p> 

Votre geste pour économiser l'électricité simplement !

En faisant des choix réfléchis et en adoptant quelques gestes simples

<p>Utilisez des appareils A+++, ils consomment 50% d'électricité en moins qu'un appareil A+. Chaque type d'appareil ménager possède une étiquette-énergie, consultez le lien suivant pour obtenir plus d'information</p> 	<p>Comparez l'utilisation énergétique des appareils avant de les acheter à l'aide du site compareco</p> 
--	---

<p>Utilisez des ampoules LED, elles consomment 4 à 6x moins qu'une ampoule traditionnelle et durent 6x plus longtemps.</p> <p>LED </p>		<p>Mettez un couvercle pour cuire de l'eau, c'est 30% d'électricité économisée.</p> <p> 30%</p>
<p>Dégivrez régulièrement votre congélateur, vous éviterez une surconsommation de 60% par centimètre de glace supplémentaire!</p> <p>60% </p>		<p>Eteignez votre machine à café entre 2 utilisations, celle-ci consommera 3x moins d'électricité que si elle restait allumée.</p> <p></p>
<p>Lavez votre linge à 30° ou 40° suffit largement, vous consommerez 3x moins d'électricité</p> <p> 30°C ou 40°C</p>		<p>Chauffez l'eau du thé dans une bouilloire! C'est 50% d'électricité économisée.</p> <p>50% </p>

FORETS

FORETS-SARINE

Vous trouverez, en pages 49 et 50, les documents édités par Forêts-Sarine, à savoir :

- ☞ le formulaire de commande de bois de feu
- ☞ le formulaire de commande ou de demande de devis pour des réalisations en bois

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur ce qui précède, veuillez consulter le site www.forêts-sarine.ch.

FORETSUISSE

Vous trouverez, en page 51, un communiqué de ForêtSuisse concernant les coupes de bois dans les forêts.

En effet, lorsqu'il y a abattage d'arbres, le danger guette !

FINANCES - IMPÔTS - ECONOMIE - CIMETIERE - POLICE

FINANCES

COMPTES 2017

QUELQUES CHIFFRES CLE ET COMMENTAIRES

	<u>Montant en CHF</u>
▪ Fonctionnement charges	13'846'867.74
▪ Fonctionnement revenus	13'856'145.66
▪ Amortissements obligatoires	454'891.00
▪ Prélèvement sur réserve d'eau	605'191.15
▪ Amortissements supplémentaires	328'043.95
▪ Création des provisions	210'000.00
▪ Bénéfice net	9'277.92
▪ Cashflow	1'002'212.87
▪ Charges liées canton	3'651'984.35
▪ Charges liées associations & communes	3'134'122.47
▪ Recettes personnes physiques (Revenu & fortune)	6'552'452.94
▪ Recettes personnes morales (Bénéfice & capital)	443'459.95
▪ Recettes contribution immobilière	759'524.40
▪ Impôts sur des gains immobiliers	154'397.30
▪ Impôts sur les mutations	138'242.35
▪ Dette par habitant (3'288)	2'113.17

Le bénéfice de l'exercice est de CHF 9'277.92 après des amortissements supplémentaires de CHF 328'043.95 et la création d'une provision pour le bâtiment scolaire de CHF 100'000.00 et pour la réfection de la route de Lossy de CHF 110'000.00.

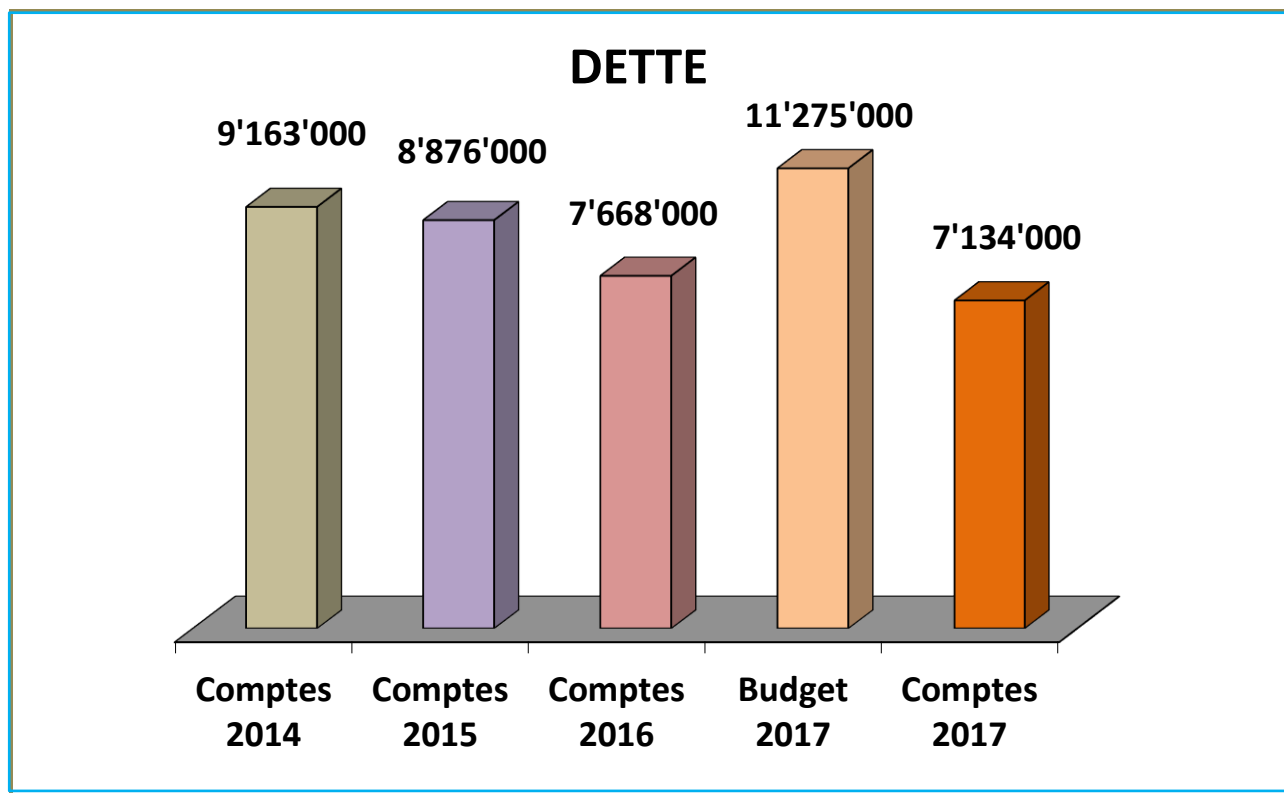
Les charges liées par contre continuent de progresser.

Toutefois, la bonne santé de notre économie, a fait progresser de manière réjouissante le rendement des impôts. Les produits de l'imposition sur les gains immobiliers et l'impôt sur les mutations sont plutôt à la baisse.

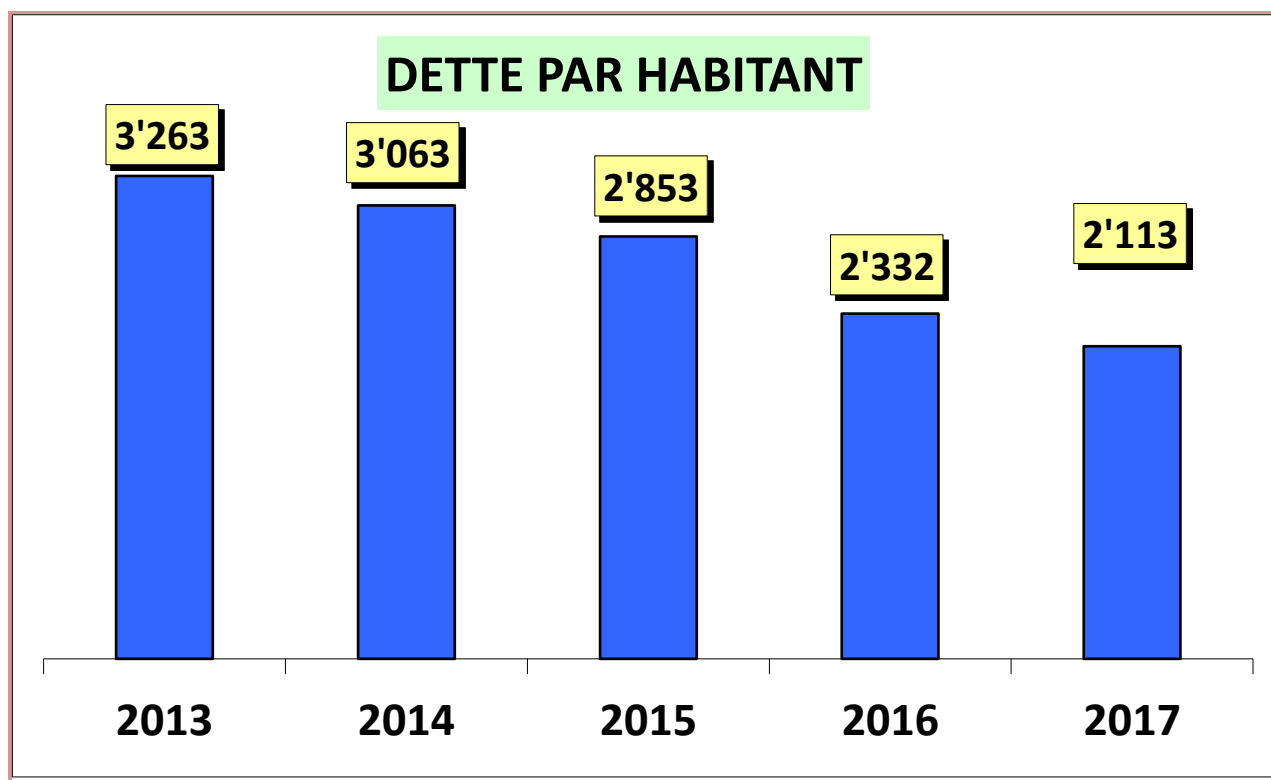
Ce résultat provient aussi d'une très bonne maîtrise des charges. Chaque dicastère a eu à cœur de suivre le budget qui lui est attribué.

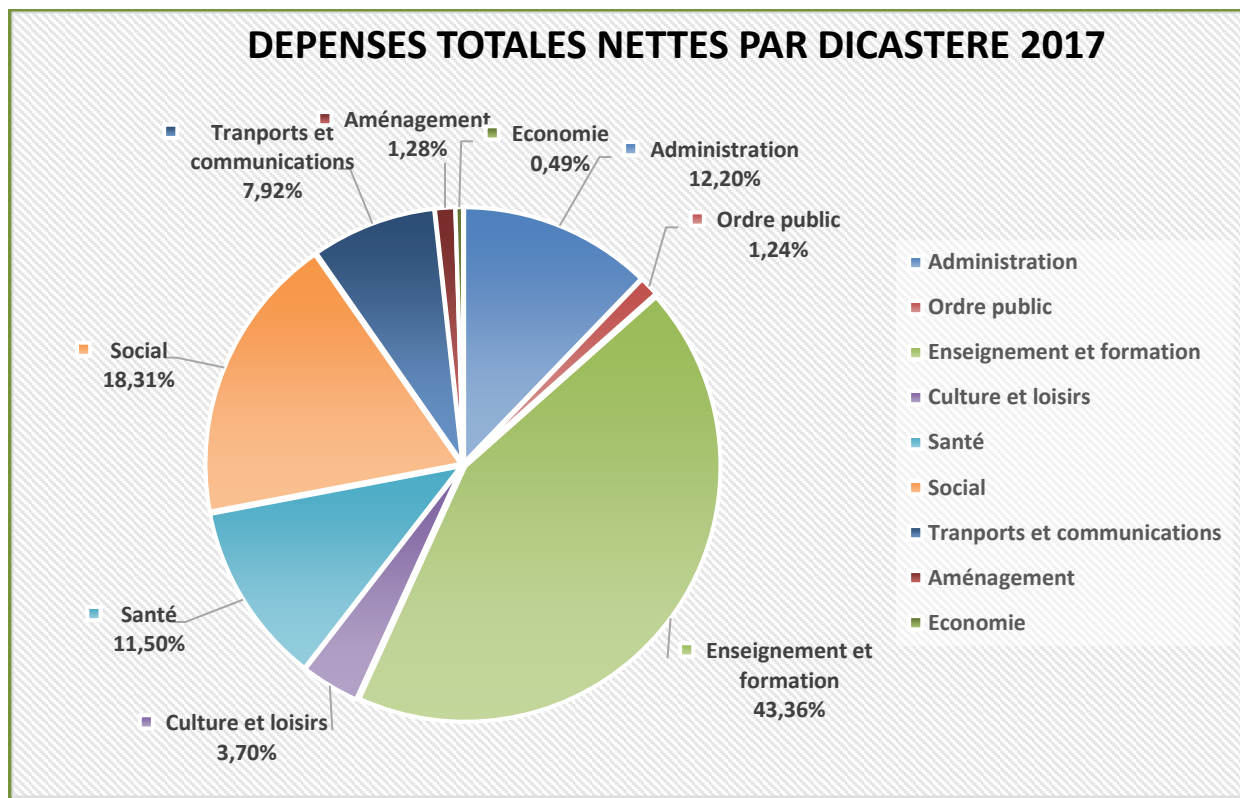
Nous pouvons être satisfaits des finances et des comptes de la commune pour 2017.

Ci-après, vous trouverez le comparatif de la dette communale sur les 5 dernières années :



Ci-après, vous trouverez le comparatif de la dette par habitant sur les 5 dernières années :





BUDGETS 2018

Fonctionnement

Le budget que nous vous présentons boucle avec un total des charges de CHF 12'735'341.00 et des produits de CHF 12'449'804.00, soit un résultat négatif de CHF 285'537.00

Pour l'année 2018, les charges augmentent de 1,68 % et les revenus de 1,83 % par rapport au budget 2017. Les rentrées fiscales des personnes physiques dues à l'augmentation de la population progressent d'environ 2,14 %. Les charges liées augmentent quant à elles de 4,03 %.

Un montant de CHF 586'786.00 nous a été attribué de la péréquation des ressources et CHF 170'995.00 de la péréquation des besoins.

Le déficit du budget représente 2,24 % des charges communales et reste de ce fait dans les normes autorisées (5 %).

Investissements

Trois nouveaux investissements sont présentés individuellement et font l'objet d'un vote séparé :

- Crédit complémentaire nouveaux luminaires dans la halle de sports
- Travaux d'entretien à la halle de sports

Le total des dépenses d'investissements s'élève à CHF 1'878'000.00 et les recettes d'investissements sont estimées à CHF 212'023.00.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur les comptes 2017 et les budgets 2018, veuillez consulter le site internet www.belfaux.ch.

ECONOMIE

APERITIF DE L'ECONOMIE LOCALE

L'apéritif de l'économie locale du 31 août 2017 a réuni commerçants et autorités pour assister à la présentation de trois entreprises du village et à un exposé de M. Bertrand Zamofing sur le thème des forêts.

Le 6 septembre 2018, la même manifestation a été consacrée à la formation professionnelle. Une centaine d'invités ont découvert quatre entreprises présentées par cinq apprenti-e-s qui avaient préparé des stands démontrant leurs activités. La soirée s'est terminée par une intervention de M. Christophe Nydegger, chef du Service de la formation professionnelle du canton de Fribourg.

Les invités ont grandement apprécié la présence des jeunes en formation.

POLICE

ACTIVITES OU VEHICULES SUSPECTS

Si vous remarquez des activités ou des véhicules suspects, n'hésitez pas à appeler la Police cantonale au ☎ no 117.

AMICUS - BANQUE DE DONNEES NATIONALES DES CHIENS (rappel)

AMICUS (www.amicus.ch) est une banque de données centralisée et nationale sur les chiens. Si vous êtes propriétaire d'un chien, voici comment procéder :

Nouveau détenteur d'un chien

- Le nouveau détenteur d'un chien (qui ne figure pas encore dans AMICUS) doit se rendre à l'administration communale pour se faire enregistrer et ainsi obtenir un numéro d'identifiant AMICUS.

Enregistrement du chien dans AMICUS

- Une fois l'enregistrement effectué, le nouveau détenteur se rend, avec son chien, chez son vétérinaire praticien. La confirmation d'enregistrement des données du détenteur devra être présentée par celui-ci au vétérinaire praticien afin que ce dernier puisse identifier le chien et l'enregistrer dans la banque de données AMICUS.

Devoirs du détenteur

- L'inscription du chien, les changements d'adresses et/ou de données personnelles dans la banque de données nationale des chiens AMICUS sont du devoir du détenteur.
- Si le détenteur se sépare de son chien pour diverses raisons (décès du chien, changement de propriétaire, etc.) il doit, dans les 10 jours, le signaler à AMICUS ou avertir l'administration communale qui effectuera la mutation dans AMICUS.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez sans autre contacter l'administration communale (☎ 026 476 60 20) ou le Service cantonal de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (☎ no 026 305 80 60).

PETITE ENFANCE - CRECHE - ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE - JEUNESSE - CULTURE ET SPORTS - TOURISME

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (AES)

FONCTIONNEMENT DE L'AES

Responsable : Ana Margarida Ferreira

L'accueil extrascolaire a pour but d'assurer la garde des enfants en âge de scolarité en dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins. L'accueil est ouvert à tous les enfants des classes enfantines et primaires du cercle scolaire de la commune de Belfaux.

Objectifs pédagogiques développés à l'accueil de Belfaux :

- Créer un cadre accueillant et sécurisant pour les enfants, parents ainsi que pour l'équipe éducative
- Accueillir chaque enfant en favorisant son épanouissement, son autonomie et son développement
- Valoriser l'enfant dans ses diverses activités

Activités proposées aux enfants :

- Jeux à l'extérieur, balades, jeux de société, dessins et bricolages divers, ateliers de pâtisserie. Les enfants profitent également de moments de détente.

Repas :

- Repas de midi : un repas labellisé fourchette verte est servi aux enfants.
- Goûter : une collation saine avec un fruit figure au programme chaque jour.

Devoirs surveillés :

- Les enfants peuvent être inscrits en début d'année scolaire pour effectuer leurs devoirs avec des étudiants le lundi et/ou mardi et/ou jeudi. Le contrôle et le suivi restent de la responsabilité des parents.

Horaires de la structure :

Lundi au vendredi

Horaire 1	07h00 – 08h00	Horaire 4	13h45 – 15h30
Horaire 2	08h00 – 11h55	Horaire 5	15h30 – 17h40
Horaire 3	11h55 – 13h45	Horaire 6	17h40 – 18h10

Les inscriptions en cours d'années sont possibles en fonction des places disponibles.

Informations détaillées et formulaire d'inscription sur le site internet de la commune de Belfaux <https://www.belfaux.ch/fr/commune/ecoles-et-enseignement/accueil-extrascolaire-aes.html>

**Accueil extrascolaire de Belfaux, Chemin des Ecoliers 5, 1782 Belfaux
079 386 95 69 / aes@belfaux.ch**

JEUNESSE

RECEPTION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX CITOYENS

La réception des jeunes citoyen(ne)s né(e)s en 2000 aura lieu le

vendredi 30 novembre 2018, dès 17h30

L'invitation à cette manifestation a été envoyée aux personnes concernées.

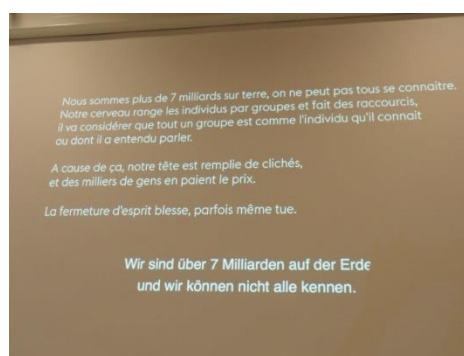
CULTURE ET TOURISME

SEMAINE CONTRE LE RACISME / 22 MARS 2018

Dans le cadre de la semaine contre le racisme, la Commission culturelle et d'animation a invité la population à visionner le film : Le Regard de l'Autre.

Cette soirée nous a permis d'échanger autour de 2 sujets d'actualité : le racisme et les dangers liés aux réseaux sociaux.

La Commission s'est réjouie de l'intérêt qu'a suscité cette soirée et remercie chaleureusement tous les participants.



31^{ÈME} FÊTE DU GIRON DES MUSIQUES DE LA SARINE

La 31^{ème} fête du Giron des Musiques de la Sarine a été organisée à Belfaux le week-end du 24 au 27 mai 2018 par la fanfare la Lyre de Belfaux. Le village s'est mis sur son 31 et a vécu au rythme de la musique. La fête s'est terminée par le traditionnel cortège auquel ont participé les élèves du cercle scolaire de Belfaux, les sociétés locales ainsi que les différentes fanfares du district de la Sarine. Le village était magnifiquement décoré et le soleil au rendez-vous.

FESTIVAL CROSSFIRE

Cet évènement musical organisé avec l'appui de trois paroisses catholiques de la région s'est déroulé le 30 juin 2018. Les participants se sont rassemblés autour des valeurs humaines et spirituelles pour vivre la joie chrétienne.

1ER AOÛT 2018

La Fête nationale du 1er Août a été organisée par le Club athlétique de Belfaux dans le cadre de son 60^{ème} anniversaire, avec l'appui de la commune. Un grand nombre de personnes a participé à cette manifestation qui s'est déroulée sur la place du terrain de football.

Monsieur le Conseiller fédéral Alain Berset, Président de la Confédération pour 2018, était l'orateur de la soirée.

LUDOTHEQUE PINOCCHIO COURTEPIN

La ludothèque Pinocchio a été créée en 1987 et offre aujourd'hui un choix de plus de 1000 jeux.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 13h30 – 15h30
Samedi : 09h00 – 11h00

Adresse :

Ludothèque Pinocchio Courtepin
Route de Fribourg 19
1784 Courtepin

Contacts :

☎ no 079/901 12 25 (durant les heures d'ouverture)
Courriel : ludo.pinocchio@bluewin.ch
www.ludo-pinocchio.ch

COURS D'HISTOIRE ANNEE 2018-2019

Un cours d'histoire est à nouveau organisé à Belfaux durant l'année 2018 – 2019.

Thème du cours : Jules César

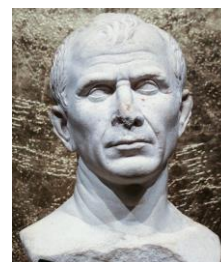
Lieu : Centre paroissial, à Belfaux (salle au 1^{er} étage)

Quand : Tous les lundis de 20 h 00 à 21 h 30
(le cours est interrompu pendant les vacances scolaires)

Début du cours : Lundi 10 septembre 2018

Prix : Le cours est gratuit

Inscription : c/o M. Philippe Oswald, Rte En-Verdau 21, 1782 Belfaux,
☎ no 026 475 24 87



Ce cours s'adresse à toute personne intéressée par le thème du cours

APPLICATION "SNUKR"

Fribourg Tourisme et Région

Vos trésors et itinéraires touristiques dans la poche des touristes

Vous voulez faire découvrir les merveilles de votre commune aux touristes et aux habitants de notre canton? Vous souhaitez proposer des itinéraires de balade sur votre territoire? Nous avons l'outil qu'il vous faut.

L'application SNUKR, dont Fribourg Tourisme et Région est l'un des partenaires depuis 2016, est un outil d'édition de contenus dynamiques et communautaires permettant de partager d'une manière intuitive des centres d'intérêt sous forme de parcours. Les communautés locales et les particuliers peuvent enrichir le contenu, en continu.

En mettant vos lieux touristiques et vos itinéraires sur l'application, vous serez certains d'être dans les poches de tous ceux qui l'ont téléchargée et qui souhaite visiter notre région.

Pour l'utilisateur, SNUKR permet de choisir ses thèmes de prédilection avant de se lancer sur les chemins de la région. Itinéraires culturels, randonnées, hauts lieux touristiques... l'application conduit vers les lieux les plus intéressants de Fribourg et de ses environs. Elle géolocalise les utilisateurs pour les guider et pour leur donner, au fil de la balade, toutes les informations nécessaires pour qu'ils puissent en savoir plus sur les lieux qu'ils visitent. L'application permet également à chacun de créer ses itinéraires personnels.

Prenons un exemple: vous aimez l'histoire. Vous choisissez donc ce thème dans l'application. Celle-ci vous propose alors de découvrir le Chemin Père Girard, deux balades en ville de Fribourg qui conduisent vers de nombreux édifices historiques, un itinéraire sur les pas d'Alexandre Dumas à Fribourg et un autre autour de «Fribourg et ses escaliers.» Ces propositions ne demandent qu'à s'enrichir... grâce à vous.

SNUKR offre les fonctionnalités suivantes:

- La possibilité d'être contributeur et de faire connaître ses lieux favoris et ses parcours préférés, à travers des points d'intérêt et/ou des parcours.
- La découverte d'un territoire à travers des points d'intérêt, qui une fois sélectionnés génèrent des parcours. L'utilisateur peut créer du contenu sur son propre lieu de vie ou découvrir de nouveaux endroits n'importe où sur la planète en générant des itinéraires personnalisés en fonction de ses envies et de ses centres d'intérêt.
- La publication sur vos réseaux sociaux préférés.

En résumé, SNUKR vous permettra de devenir l'ambassadeur de votre commune et de faire gratuitement la promotion des lieux touristiques qui vous tiennent à cœur.

Un essai vaut mieux que mille mots. Pour découvrir l'application, le plus simple est d'aller voir à quoi elle ressemble en la téléchargeant gratuitement sous l'App Store ou sur Google Play.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site

www.snukr.com

ou

☎ no 026 350 11 11.

BELFAUX-BELFÊTE 2019

Nous vous rappelons que la prochaine édition de Belfaux-Belfête se déroulera

du 14 au 16 juin 2019

sur le thème de la Place du village

Programme de la manifestation

- | | |
|-----------------------|--|
| Vendredi 14 juin 2019 | - Ouverture de la fête
- Vernissage des expos
- Ouverture des stands et animation musicale |
| Samedi 15 juin 2019 | - Ouverture des stands et expositions, animations diverses
- Village des artisans
- Animation musicale
- En soirée : animation sur la place de fête |
| Dimanche 16 juin 2019 | - Brunch |

Pour animer l'exposition relative au thème de la fête, nous sommes à la recherche de photos qui présentent des rassemblements villageois, fêtes traditionnelles, photos de famille, etc... Les photos ayant un lien avec des anciens bancs de ferme ou bancs de places de village sont également bienvenues.

Si vous êtes en possession de ce genre de photos et que vous êtes prêt à les mettre à disposition, nous vous demandons de bien vouloir contacter Mme Rose-Marie Probst, responsable de l'animation, au ☎ no 079 667 93 16 ou rmprobst@belfaux.ch. Ces photos seront traitées avec beaucoup de soin et restituées à leur propriétaire.

FENETRES DE L'AVENT ET ST-NICOLAS 2018

La Commission culturelle et d'animation vous propose de réaliser un

calendrier de l'AVENT

vivant et itinérant dans les quartiers de Belfaux...

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous rendre à la page 52 du présent bulletin.

MANIFESTATIONS PREVUES A BELFAUX JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE 2018

Nous vous communiquons ci-après les différentes manifestations connues à ce jour qui se dérouleront à Belfaux jusqu'à la fin de l'année 2018 :

- du 26 au 28 octobre 2018 Spectacle Le Long Voyage présenté par le Chœur d'enfants Chanteclair (voir p. 60)
- du 2 au 4 novembre 2018 14^{ème} festival bédéMANIA organisé par bédéMANIA.ch (voir p. 61)
- 7 et 8 novembre 2018 Bourse aux vêtements et jouets (automne - hiver) organisée par la Bourse de Belfaux (voir p. 62)

- 10 novembre 2018 Collecte de vivres par la Conférence Saint Vincent de Paul de Belfaux (voir p. 63)
- 11 novembre 2018 Goûter multiculturel organisé par la Commission d'intégration de la commune de Belfaux (voir p. 18)
- 17 et 18 novembre 2018 Festivins 2018 organisée par la Confrérie des Tire-Bouchons de Belfaux (voir p. 64)
- 1er décembre 2018 Fête de la St-Nicolas, organisée par la Commission culturelle et d'animation de Belfaux dans le cadre du calendrier de l'AVENT (voir p. 52)
- 2 décembre 2018 Concert de Noël organisé par la Fanfare La Lyre de Belfaux (voir p. 66)
- 8 décembre 2018 Noël des Aînés organisés par la Section des Samaritains de Belfaux
- 15 décembre 2018 Collecte de vivres par la Conférence Saint Vincent de Paul de Belfaux (voir p. 63)

Nous vous invitons à participer nombreuses et nombreux à ces manifestations.

GIRON DES SOCIETES DE BELFAUX - CORMINBOEUF / CALENDRIER 2018 - 2019

Vous trouverez, en pages 56 à 59, le calendrier des manifestations se déroulant dans le cadre du Giron des sociétés de Belfaux pour la période du 01.11.2018 au 31.12.2019.

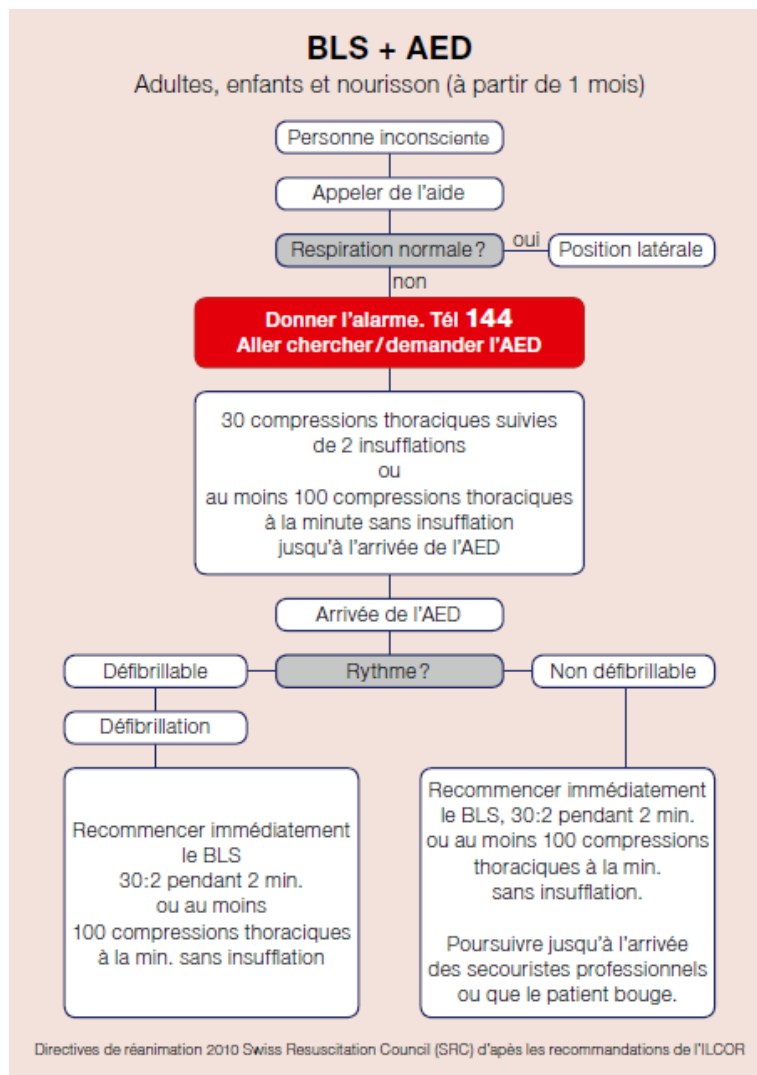


INFORMATIONS DIVERSES

UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR



Marche à suivre





1. Sécurité

Que s'est-t-il passé?
Y a-t-il un danger pour moi ou pour le patient?



2. Etat de conscience

Appeler la victime à haute voix,
secouer légèrement les épaules.



3. Respiration efficace

A-t-il une respiration efficace?
Respiration agonique = inefficace.



4. Alarme

Alarmer les secours.
Appeler le 144



5. Massage cardiage

Masser vite! (minimum 100/min).

Masser fort (minimum 5 cm).

Bras tendus – vertical au thorax

Sur le sternum – ligne mamelonnaire

Relâcher complètement le thorax

Changer de masseur toutes les 2 min.

Ventilations (facultatifs)

Alterner 30 compressions – 2 ventilations

Basculer la tête en arrière pour ventiler

Petits volumes (surélévation du thorax)

Pas interrompre le massage plus de 10 secondes.



6. Défibrillation

Suivre les indications de l'appareil.

Si besoin raser et sécher le thorax.

Si possible, éviter les pacemakers et les patches
de médicament. Attention sur un sol conducteur
ou dans un milieu explosif.

Personne ne touche le patient durant le choc!

Continuer le massage cardiaque.

! Arrêter la réanimation seulement si le patient respire.

MEDECINS A DOMICILE (rappel)



MEDHOME est une garde de médecins à domicile sur le canton de Fribourg qui assure rapidement toutes consultations médicales, urgences, médecine générale, traumatologie, psychiatrie ou pédiatrie.

Besoin d'un médecin ? MEDHOME vous met en relation avec un médecin qui se rendra à votre domicile ou sur votre lieu de travail. La centrale d'appel téléphonique fonctionne

**7 jours sur 7, de 7h00 à 23h00,
au ☎ no 026/670 07 00**

Elle est assurée par des professionnels de la santé tels qu'infirmières, assistantes médicales, ambulanciers, etc. Les visites sont facturées selon Tarmed et remboursées par l'assurance-maladie. Les prestations sont prises en charge par toutes les assurances de base.

Pour de plus amples renseignements sur MEDHOME, veuillez consulter le site Internet www.med-home.ch.

- > 12 ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (EMS)
DU DISTRICT DE LA SARINE
- > 6 ANTENNES DU SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE
- > COMMISSION DES INDEMNITÉS FORFAITAIRES

**Un seul numéro :
026 425 55 25**

BIENVENUE AU CENTRE DE COORDINATION DU RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE

www.santesarine.ch/cdc



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

CENTRE DE
COORDINATION

NOUVEAU

Un guichet unique est à la disposition des personnes âgées et de leurs proches. Il réceptionne les demandes afin d'orienter chacun vers l'offre la plus adaptée à ses besoins.

Une nouveauté au service des personnes âgées et de leurs proches

Le Centre de coordination du Réseau santé de la Sarine (RSS) a pour objectif de coordonner le plus efficacement possible les différentes prestations destinées aux personnes âgées de notre district (EMS, Aides et soins à domicile, Indemnités forfaitaires). Il facilite grandement l'accès des personnes âgées et de leur famille aux prestations du RSS et des EMS du district.

Le personnel de ce guichet unique oriente les personnes concernées vers les services les plus adaptés et gère les demandes d'entrée dans les 12 EMS, qui, à eux tous, accueillent 900 résidentes et résidents.

Le Centre de coordination assure aussi le lien entre les hôpitaux, les cliniques, les médecins, les partenaires médico-sociaux et les EMS et permet ainsi d'avoir une vision globale des besoins dans le district.

RSS - Centre de coordination

Le Quadrant

Rue St-Nicolas-de-Flüe 2, 1700 Fribourg

T : 026 425 55 25

www.santesarine.ch/cdc



Chaperon Rouge :

Service de garde d'enfants à domicile en urgence

- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?

Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.

Bons à savoir

- Pas de mission de moins de 3h
- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu mensuel brut des parents
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !

Baby-sitting :

pour les sorties du soir ou du week-end.

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Techtermann 2

Case postale 279

1701 Fribourg

www.croix-rouge-fr.ch



Maison de la Petite Enfance

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00

Route des Arsenaux 23 - 1700 Fribourg

La Maison de la Petite Enfance de Fribourg est ouverte aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte de confiance.

On y vient sans rendez-vous.

Les petits rencontrent d'autres enfants, expérimentent autonomie et socialisation dans un espace de jeux.

Les adultes peuvent échanger avec d'autres parents, partager leurs préoccupations quotidiennes ou souffler un moment...

Deux professionnel/les de la petite enfance assurent l'accueil par une écoute et une attention apportée tant à l'enfant qu'au parent qui l'accompagne.

www.maison-petite-enfance.ch

PROCHES AIDANT-E-S MERCII!

**Journée intercantonale des proches aidant-e-s
30 octobre 2018 de 8h30 à 11h**

Ancienne Gare, Esplanade de l'Ancienne Gare 3, 1700 Fribourg

Vous êtes proche aidant-e? Quels sont vos besoins? Avez-vous des questions? Venez discuter avec les différentes organisations qui proposent un soutien.

- Dès 8h30** Café et croissants.
- 9h15** Résultats de l'enquête sur les besoins des proches aidant-e-s du canton de Fribourg par Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat.
- Dès 10h** Discussions sur différents thèmes avec les représentant-e-s des organisations professionnelles et des associations fribourgeoises de la santé et du social.

Inscription jusqu'au 20 octobre 2018: Envoyez votre nom, prénom et adresse à info@pa-f.ch ou annoncez-vous au 076 675 78 23.



Organisé par l'association Proches Aidants Fribourg (PA-F) avec le soutien de la Direction de la santé et des affaires sociales.
www.pa-f.ch, [journeeprochesaidants](https://www.facebook.com/journeeprochesaidants)

Design: eigneckeNOW.ch - Photographie: Nicolas Spuler



Avec la participation de





Déchetterie communale de Belfaux

Accessible uniquement aux habitants disposant de la vignette remise par la commune

Heures d'ouverture:

Lundi	16h00-18h00	Jeudi	Fermé
Mardi	09h00-11h00	Vendredi	15h00-18h00
Mercredi	16h30-18h30 (hiver) / 17h00-20h00 (été)	Samedi	09h00-11h30 et 13h30-16h00

Tarifs:

Taxe annuelle pour ménages	1 personne seule	Fr. 50.00 + TVA 8%
	2 personnes	Fr. 75.00 + TVA 8%
	3 personnes et plus	Fr. 125.00 + TVA 8%
Taxe annuelle pour entreprises, commerces, artisans		Fr. 200.00 + TVA 8%
Prix des sacs et clips SACCO TVA incluse	Sac de 17 litres	Fr. 1.60 /p. ou Fr. 16.00 /10 sacs TVA
	Sac de 35 litres	Fr. 2.10 /p. ou Fr. 21.00 /10 sacs
	Sac de 60 litres	Fr. 3.35 /p. ou Fr. 33.50 /10 sacs
	Sac de 110 litres	Fr. 6.20 /p. ou Fr. 31.00 / 5 sacs
	Conteneur 600 litres	Fr. 32.00 le clip

Déchets encombrants:

Une benne est à disposition des ménages toute l'année pour tout objet ou matériel incinérable d'un volume supérieur à 35 litres, tel que mobilier usagé (armoires démontées, tables, chaises, matelas, tapis), matériaux en plastique (bidons et bouteilles de plus de 2 litres), etc. Les sacs poubelles sont interdits. Le métal devra être séparé et déposé dans la benne prévue à cet effet

Meubles usagés:

Les meubles usagés, mais en bon état, sont récupérés gratuitement chez vous par Coup d'Pouce (026 484 82 40) et/ou Emmaüs (026 424 55 67)

Langes:

Les couches pour bébés doivent être mises dans des sacs en plastique transparents

Déchets non acceptés :

Les déchets non acceptés peuvent être déposés chez SFR à Châtillon (026 401 25 15) ou à la SAIDF à Posieux (026 409 73 33), les frais sont à la charge du déposant. Les cadavres et déchets d'abattage d'animaux doivent être apportés dans un centre de collecte officiel. Les autres déchets doivent être retournés chez le fournisseur.

Accès et fluidité du trafic

Bien que la déchetterie soit devenue un lieu de rencontre important, il est impératif de décharger rapidement ses déchets et ensuite de sortir son véhicule, ceci pour assurer la fluidité du trafic et faciliter l'accès aux autres personnes. Veuillez aussi respecter les zones de circulation et de parage, **ainsi que les consignes du responsable de la déchetterie**. Si vous souhaitez rester quelques moments pour discuter avec vos connaissances, vous pouvez le faire en parquant votre véhicule à l'extérieur de la déchetterie.

Gestion des déchets

Déposables à la déchetterie	Non déposables à la déchetterie	A mettre dans les SACCO
<ul style="list-style-type: none">• Aluminium (propre)• Appareils électroniques (PC, imprimantes, électronique de loisirs)• Appareils électroménagers et électriques (y compris frigos, congélateurs, cuisinières, fours, micro-ondes, scies, perceuses, raboteuses, etc.)• Batteries de voiture ou autre• Bois, branchages (diamètre 20cm max, sans plastic ou pierres)• Boîtes de conserves en fer blanc et cannettes en alu (lavées et sans papier)• Capsules Nespresso• Cuivre, plomb, zinc, inox• Déchets verts: gazon, feuilles, plantes, déchets de jardin, déchets de cuisine tels que épluchures, produits de la taille des arbres, haies et arbustes• Ferraille (vélo sans les pneus)• Gravats• Habits, souliers et tissus usagés ou démodés en bon état (dans la benne Croix-Rouge)• Habits, souliers et tissus usagés quel que soit l'état (dans la benne Tell-Text)• Huile végétale ou minérale• Lampes et néons• Litières granuleuses pour chiens et chats (déchets inertes)• Mobilier (les meubles doivent être impérativement démontés ou cassés pour diminuer leur volume au maximum). Les pièces métalliques doivent être retirées des meubles et éliminées dans la benne du vieux métal.• Miroirs• Pain (sec et non moisi)• Papier et carton (propre et sans matières plastiques)• PET (comprimé et bouchon remis en place)• Piles• Porcelaine• Sacs officiels SACCO• Sagex et autres chips• Skis• Verre blanc, vert ou brun (sans métal, ni capsules)	<ul style="list-style-type: none">• Cadavres et déchets d'abattage d'animaux• Déchets de chantier provenant de constructions, rénovations ou démolition tels que gravats, briques, fenêtres, charpentes, tuiles, meubles de cuisines ou salles de bain, etc. Ceux-ci doivent être éliminés via une benne de chantier ou amenés directement à SFR à Châtillon.• Déchets valorisables des entreprises (y compris entreprises agricoles), commerces et artisan produits dans le cadre de leur exploitation (acceptés uniquement si convention signée)• Déchets non valorisables des entreprises (y compris entreprises agricoles), commerces et artisan produits dans le cadre de leur exploitation. Ceux-ci doivent être amenés directement SFR ou à la SAIDEF.• Huiles minérales provenant de l'industrie et de l'artisanat• Médicaments• Meubles, mobiliers divers, etc. provenant de rachat ou héritage de maison, d'appartement. Ceux-ci doivent être éliminés via une benne de chantier ou amenés directement SFR ou à la SAIDEF.• Pneus de toutes espèces• Pièces détachées automobiles• Produits chimiques• Restes de peinture et solvants• Sacs à poubelle noirs remplis de divers petits objets. Ceux-ci doivent être éliminés via sacs SACCO officiels. Un contrôle peut être effectué par le responsable de la déchetterie.• Souches d'arbres• Troncs d'arbres avec diamètre supérieur à 20 cm	<ul style="list-style-type: none">• Bidons et bouteilles de moins de 2 litres• Bouteilles d'huile et de vinaigre• Bouteilles en PVC• Bouteilles de cosmétiques• Briques de boissons• Emballages en plastique• Emballages mixtes (alu-plastique et alu-papier)• Litières (sable, copeaux) pour petits animaux• Restes de repas cuits ou assaisonnés

à retourner à :		Forêts-Sarine, Région 2 Rte de Grangeneuve 19 1725 Posieux	par fax au 026 305 56 54 ou par mail à l'adresse: jean-paul.borne@fr.ch		
Nom:	Prénom:	TVA 7.7 % comprise			
Rue:	Localité:	Commande minimum 1 stère			
Natel:	Tél. privé/prof.:	Formulaire également disponible sur notre site www.forets-sarine.ch			
Date:	Signature:				
L'équipe forestière vous préparera volontiers les assortiments de bois de feu suivants:					
Quantité	Longueur	Assortiments	Prix par stère	Livraison	Total CHF
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus , vert	90.00	facultative	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, résineux , vert	70.00	facultative	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, feuillus , vert (min. 3 st.)	50.00	sur demande	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, résineux , vert (min. 3 st.)	40.00	sur demande	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus , sec	105.00	livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu en quartier, feuillus , sec	140.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, résineux , sec	85.00	livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu en quartier, résineux , sec	120.00	livraison obligatoire	
Total stères		Total de la valeur du bois TTC			
Forfait pour livraison à domicile					
Quantité commandée	Forfait en CHF pour la livraison		Livraison		
pour 1 stère	55.00				
pour 2 stères	65.00				
pour 3 stères	75.00				
pour 4 stères	120.00				
pour 5 stères	130.00				
pour 6 stères	140.00				
pour 7 stères	160.00				
pour 8 stères	170.00				
pour 9 stères	180.00				
dès 10 stères	sur demande, livraison par camion possible, en régie				
Total valeur du bois et forfait de livraison à domicile TTC					
Délai de livraison après réception de la commande: Maximum 4 semaines - Pas de livraisons en juillet et août					
Conditions de livraison:					
Conditions de paiement: net à 30 jours					
Le bois sera déchargé en vrac devant votre domicile					
Livraison uniquement dans les communes membres de Forêts-Sarine					
Pour tout renseignement, contacter: Jean-Paul Borne, forestier, au 079 606 35 37 ou au 026 305 56 52					

Bulletin de commande Réalisations en bois

A retourner par courrier, fax ou courriel

Forêts-Sarine
Route de Grangeneuve 19
1725 Posieux

Tél. 026 305 56 51
Fax 026 305 56 54
michel.berger@fr.ch

Nom :Prénom :

Rue :Localité :

Téléphone :Courriel :

QUANTITÉ	LONGUEUR	PRODUITS NON TRAITÉS NI PEINTS	PRIX PAR UNITÉ		TOTAL FR.
pce	250 cm	Table de jardin avec bancs incorporés en chêne ou mélèze (souligner ce qui convient)	1800.00	pris au dépôt	
pce	200 cm	Banc pour jardin et terrasse, modèle <i>Cousimbert</i> en chêne ou mélèze	600.00	pris au dépôt	
pce	200 cm	Banc pour jardin et terrasse, modèle <i>Fribourg</i> en chêne	600.00	pris au dépôt	
m'	sur mesure	Bassin à fleurs avec pieds, en épicéa	250.00	pris au dépôt	
pce	200 cm	Traverse en chêne massif 12/24 cm	39.00	pris au dépôt	
pce	250 cm	Traverse en chêne massif 12/24 cm	49.00	pris au dépôt	
pce	300 cm	Traverse en chêne massif 12/24 cm	59.00	pris au dépôt	
pce	110 cm	Bûche finlandaise	15.00	pris au dépôt	
	à cocher	Demande de devis construction bois	gratuit	sans engagement	
				Total : fr.	

+ TVA 7.7 %

- Pour une table comptez Fr. 200.- par **demi-mètre supplémentaire**.
Pour un banc Fr.50.- par demi-mètre supplémentaire.
- Les tables et bancs de jardin sont réalisés en **chêne ou mélèze**,
les bassins à fleurs en **épicéa**.
- Les tables, bancs et bassins peuvent être enduits d'une **protection à base d'huile de lin** :
Fr. 100.00 pour un banc/bassin et Fr. 200.00 pour une table (2 couches).
- Nos bois sont **certifiés FSC et COBS** (certificat d'origine bois suisse).
Tous les bois proviennent de nos forêts.
- Des photos des produits sont visibles sur notre site www.forets-sarine.ch

Pour tout autre produit ou prestation n'hésitez pas à nous demander conseil.

Conditions de livraison :

La livraison sera facturée en régie et au kilométrage pour le véhicule
Tarif horaire 75.00 frs / heure
Tarif véhicule 1.50 frs / km

Conditions de paiement :

Net à 30 jours. (Raiffeisen IBAN CH24 8015 0000 0139 9223 0)

Produit livré à domicile : oui non

Lieu et date : Signature :





ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Couper des arbres est utile à la nature. Et à nous toutes et tous.

La saison de bûcheronnage commence. Les coupes de bois et les travaux sylvicoles sont utiles à la vitalité et à la stabilité de nos forêts. Attention toutefois: lorsqu'on abat des arbres, le danger guette!

La quantité de bois récoltée l'hiver prochain sera moins élevée que d'autres années. Suite aux tempêtes de janvier et aux attaques de bostryches durant la sécheresse estivale, d'importants volumes de bois attendent déjà d'être transformés. Des coupes sont néanmoins prévues çà et là pour rajeunir et entretenir des forêts de protection, éliminer des arbres malades ou alimenter des chauffages.

En Suisse, on ne prélève jamais plus de bois en forêt qu'il n'en pousse. La loi l'exige ainsi. En outre, toute coupe est soumise à autorisation. Il est indispensable d'exploiter la forêt selon les règles de durabilité, afin qu'elle puisse continuer à assurer l'ensemble de ses fonctions. Les 6000 spécialistes suisses du secteur forestier bénéficient d'une formation poussée. Ils accomplissent une mission formidable, au service de la communauté, mais qui n'est pas sans dangers.

L'accès à nos forêts reste en principe ouvert durant la saison des coupes. Toutefois, les communes et les propriétaires mettent en garde les personnes qui fréquentent leurs forêts: elles doivent rester à distance des chantiers de coupes et de la zone dangereuse qui les entourent, afin de ne pas risquer leur vie et de permettre au personnel forestier de rester concentré sur son ouvrage. Concrètement, il convient:

- De respecter les barrages, absolument, car «Chemin barré, vie en danger»
- D'être attentif aux triangles de signalisation qui valent avertissement «Passage autorisé, prudence exigée»
- De suivre les indications du personnel forestier
- De rester à l'écart des chantiers de coupe les week-ends aussi. Le danger ne prend pas de congé.
- De ne pas escalader les piles de bois. C'est très périlleux.



Illustration: Max Spring in Savoir-vivre en forêt de la Communauté de travail pour la forêt (ATW/CTF)

CALENDRIER DE L'AVENT

La Commission
culturelle et
d'animation vous
invite à participer au
**CALENDRIER DE
L'AVENT**



Nous vous proposons de réaliser un calendrier de l'Avent
vivant et itinérant dans les quartiers de Belfaux...
Nous vous invitons à choisir un jour et à nous faire découvrir
votre fenêtre pour partager un moment de convivialité.

**LE CALENDRIER OUVRIRA SA PREMIÈRE FENÊTRE
LE SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2018
DANS LA FORÊT DE BELFAUX AVEC LA VISITE DE ST-NICOLAS !**

Renseignements et inscriptions jusqu'au 15.11.2018
auprès de Madame Marie-Claire Daul au 079/720.37.25,
026/475.18.26 ou mc.daul@bluewin.ch

D'ores et déjà un grand merci pour votre participation et au
plaisir de vous rencontrer nombreux !



COMMUNE DE **BELFAUX**


Commission culturelle et d'animation




INFORMATIONS DES SOCIETES

SOCIETE DES SAMARITAINS DE BELFAUX - COURS



<p>Cours de sauveteur</p> 	<p>Ce cours est obligatoire pour les personnes qui devront passer leur permis de conduire</p> <p>Dans le cadre du cours de sauveteur, les participants apprennent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluer correctement une situation d'urgence, • éviter tout dommage supplémentaire pour les victimes et les intervenants, • appliquer les mesures immédiates pour sauver la vie de manière appropriée <p><u>Prix du cours</u> : CHF 150.--</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #d9ead3;">Sauveteur</td> <td></td> <td style="color: red;">sans e-learning à domicile</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #d9ead3;">Jours</td> <td style="background-color: #d9ead3;">Dates</td> <td style="background-color: #d9ead3;">COURS : durée 10 heures</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #d9ead3;">Samedi</td> <td style="background-color: #d9ead3;">20 octobre et</td> <td style="background-color: #d9ead3;">08:00 – 16:00 heures</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #d9ead3;">Lundi</td> <td style="background-color: #d9ead3;">22 octobre</td> <td style="background-color: #d9ead3;">19:00 – 21:00 heures</td> </tr> </table>	Sauveteur		sans e-learning à domicile	Jours	Dates	COURS : durée 10 heures	Samedi	20 octobre et	08:00 – 16:00 heures	Lundi	22 octobre	19:00 – 21:00 heures
Sauveteur		sans e-learning à domicile											
Jours	Dates	COURS : durée 10 heures											
Samedi	20 octobre et	08:00 – 16:00 heures											
Lundi	22 octobre	19:00 – 21:00 heures											

<p>Cours UPE</p> 	<p>URGENCE CHEZ LES PETITS ENFANTS</p> <p>Objectif Chaque participant apprend à pratiquer les premiers secours chez l'enfant, de sa sortie de la maternité/de l'hôpital jusqu'à environ 8 ans.</p> <p>Groupe-cible Parents, grands-parents, baby-sitters, mamans de jour, responsables de groupes de jeux, jardinières d'enfants et autres personnes encadrant des enfants.</p> <p><u>Prix du cours</u> : CHF 100.-- (CHF 170.-- par couple)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #d9ead3;">UPE</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #d9ead3;">Jours</td> <td style="background-color: #d9ead3;">Dates</td> <td style="background-color: #d9ead3;">COURS : durée 6 heures</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #d9ead3;">Lundi</td> <td style="background-color: #d9ead3;">12 novembre et</td> <td rowspan="2" style="background-color: #d9ead3;">19:00 – 22:00 heures</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #d9ead3;">Jeudi</td> <td style="background-color: #d9ead3;">15 novembre</td> </tr> </table>	UPE			Jours	Dates	COURS : durée 6 heures	Lundi	12 novembre et	19:00 – 22:00 heures	Jeudi	15 novembre
UPE												
Jours	Dates	COURS : durée 6 heures										
Lundi	12 novembre et	19:00 – 22:00 heures										
Jeudi	15 novembre											

Cours de base BLS-AED-SRC



BLS signifie : *bilan - massage cardiaque - respiration artificielle*
AED signifie : *défibrillateur automatique externe*

Cela peut vous arriver!

Lors d'un accident cardiaque, chaque minute compte ! Lors d'un arrêt cardiaque subit, le fait d'alerter promptement les secours, la pratique immédiate de la réanimation cardio-pulmonaire et le recours rapide à un défibrillateur améliorent de manière décisive les chances de survie du patient.

But du cours

Vous apprenez les principales mesures de réanimation pour sauver la vie. Il vous permet d'appliquer la technique de réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à l'arrivée des secours professionnels.

La durée de validité du cours est de 3 ans. Le prochain cours aura lieu le

Prix du cours : CHF 120.—

BLS - AED		
Jours	Dates	COURS : durée 6 heures
Jeudi	13 décembre	19:00 – 22:00 heures
Lundi	17 décembre	

Devenez samaritain(e)

Savez-vous comment réagir en cas de blessures, malaises, insulations, arrêt cardio-respiratoire, hémorragies, etc...? Pour être au top des gestes de 1^{er} secours, rejoignez la Section des Samaritains de Belfaux pour profiter d'une formation continue gratuite.

Exercice tous les premiers lundis du mois, à 20 h 00, au Centre paroissial, à Belfaux.

Renseignements et inscriptions pour les cours ou la Section auprès du président

(☎ 079 357 79 27 ou belfaux@sama-fr.ch)

ou sur le site internet : www.samaritains-belfaux.ch



COURS de ski et de snowboard



Chaque année, le Ski-club St-Georges organise six journées de cours pour les jeunes du village et de la région. Ces cours ont lieu

**les samedis 19 et 26 janvier 2019,
ainsi que les samedis 2, 9, 16 et 23 février 2019**

dans la station du Moléson,

sous la responsabilité de moniteurs JS reconnus.

La journée, comprenant le transport, le cours et l'abonnement journalier revient à CHF 50.00 par enfant.

Vous trouverez toutes les informations concernant ces journées et **le formulaire d'inscription online à remplir jusqu'à fin novembre** sur notre site Internet :

<http://www.sc-stgeorges.ch/cours>

Nous nous réjouissons de vous revoir cet hiver sur les pistes de ski de notre région !

GIRON DES SOCIETES DE BELFAUX ET CORMINBOEUF

Calendrier des manifestations se déroulant à Belfaux et à Corminboeuf pour la période du 20.10.2018 au 31.12.2019.

Jour	Date	Lieu	Manifestation	Société organisatrice
Vendredi	19 octobre 2018	Belfaux	Loto	Ecole de musique
Vendredi	26 octobre 2018	Corminboeuf	Loto	Badminton
Samedi	27 octobre 2018	Belfaux	40 ^{ème} anniversaire	Chanteclair
Dimanche	28 octobre 2018	Belfaux	40 ^{ème} anniversaire	Chanteclair
Vendredi	2 novembre 2018	Belfaux	Loto	Sté de tir à 300 m
Mercredi	7 novembre 2018	Belfaux	Bourse aux habits	FRC
Judi	8 novembre 2018	Belfaux	Bourse aux habits	FRC
Vendredi	9 novembre 2018	Belfaux	Loto	Chanteclair
Vendredi	16 novembre 2018	Corminboeuf	Loto	FC Corminboeuf
Samedi	17 novembre 2018	Belfaux	Festivins	Confrérie des Tire-bouchons
Dimanche	18 novembre 2018	Belfaux	Festivins	Confrérie des Tire-bouchons
Vendredi	23 novembre 2018	Belfaux	Loto	Cercle scolaire La Sonnaz
Vendredi	30 novembre 2018	Corminboeuf	Loto	Amicale des pompiers
Samedi	1 ^{er} décembre 2018	Corminboeuf	Noël des Aînés	Préparation salle
Dimanche	2 décembre 2018	Corminboeuf	Noël des Aînés	
Samedi	8 décembre 2018	Belfaux	Noël des Aînés	
Vendredi	14 décembre 2018	Belfaux	Loto	Fanfare La Lyre
Vendredi	14 décembre 2018	Corminboeuf	Tournoi des Pères Noël	
Samedi	15 décembre 2018	Corminboeuf	Tournoi des Pères Noël	
Mercredi	26 décembre 2018	Belfaux	Loto	FC Belfaux Séniors- vétérans
Vendredi	4 janvier 2019	Belfaux	Loto	Chœur mixte
Vendredi	11 janvier 2019	Corminboeuf	Loto	Ski Club
Vendredi	18 janvier 2019	Belfaux	Loto	Jeunesse de belfaux
Vendredi	25 janvier 2019	Belfaux	Loto	Amicale de La Lyre
Vendredi	1 ^{er} février	Corminboeuf	Loto	Les 4 Saisons
Samedi	2 février	Corminboeuf	Montage des décors	Le Corminois
Samedi	2 février	Belfaux	Souper de soutien	FC Belfaux
Vendredi	8 février 2019	Belfaux	Loto	FC Belfaux actifs
Samedi	9 février 2019	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Dimanche	10 février 2019	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Vendredi	15 février 2019	Belfaux	Loto	VBC Belfaux
Vendredi	15 février 2019	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Samedi	16 février 2019	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Dimanche	17 février 2019	Corminboeuf	théâtre	Corminois

Jour	Date	Lieu	Manifestation	Société organisatrice
Vendredi	22 février 2019	Belfaux	Loto	Amicale des Eleveurs
Vendredi	22 février 2019	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Samedi	23 février 2019	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Samedi	23 février 2019	Belfaux	Libre	
Dimanche	24 février 2019	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Vendredi	1 mars 2019	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Samedi	2 mars 2019	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Dimanche	3 mars 2019	Corminboeuf	démontage	Corminois
Vendredi	8 mars 2019	Corminboeuf	Loto	Gym Hommes
Vendredi	15 mars 2019	Corminboeuf	Loto	Groupement des dames
Vendredi	22 mars 2019	Corminboeuf	Loto	HC Corminboeuf Wildcat
Vendredi	22 mars 2019	Belfaux	Concert MDA	
Samedi	23 mars 2019	Belfaux	Concert MDA	
Dimanche	24 mars 2019			
Vendredi	29 mars 2019	Belfaux	Assemblée générale	Raiffeisen
Samedi	30 mars 2019	Belfaux	Souper des bénévoles	BD Mania
Vendredi	5 avril 2019	Belfaux	Loto	Jeunesse de Lossy
Samedi	6 avril 2019	Belfaux	concert Fanfare	Fanfare la Lyre de Belfaux
Vendredi	12 avril 2019	Belfaux	Loto	Sté Tir Taverniers Jeunes
Vendredi	19 avril 2019		Vendredi Saint	
Samedi	20 avril 2019			
Dimanche	21 avril 2019		Pâques	
Lundi	22 avril 2019	Belfaux	Loto	Colonie de Belfaux
Vendredi	26 avril 2019	Belfaux	Loto	Club Athlétique
Vendredi	3 mai 2019	Belfaux	Loto	Samaritains
Mercredi	8 mai 2019	Belfaux	Bourse aux habits	
Jeudi	9 mai 2019	Belfaux	Bourse aux habits	
Vendredi	26 avril 2019	Belfaux	Loto	Club Athlétique
Vendredi	3 mai 2019	Belfaux	Loto	Samaritains
Mercredi	8 mai 2019	Belfaux	Bourse aux habits	
Jeudi	9 mai 2019	Belfaux	Bourse aux habits	
Vendredi	10 mai 2019	Belfaux	Loto	FC Belfaux - Juniors
Jeudi	16 mai 2019	Belfaux	Céciliennes	Décanat Ste-Croix
Vendredi	17 mai 2019	Belfaux	Céciliennes	Décanat Ste-Croix
Samedi	18 mai 2019	Belfaux	Céciliennes	Décanat Ste-Croix
Dimanche	19 mai 2019	Belfaux	Céciliennes	Décanat Ste-Croix
Vendredi	24 mai 2019	Corminboeuf	Loto	Badminton
Dimanche	26 mai 2019	Belfaux	1ère Communion	
Jeudi	30 mai 2019		Ascension	
Vendredi	31 mai 2019	Corminboeuf	Loto	FC Corminboeuf Seniors

Jour	Date	Lieu	Manifestation	Société organisatrice
Jeudi	30 mai 2019		Ascension	
Vendredi	31 mai 2019	Corminboeuf	Loto	FC Corminboeuf Seniors
Vendredi	7 juin 2019	Corminboeuf	Loto	
Vendredi	14 juin 2019	Belfaux	Belfaux-Belfête	
Samedi	15 juin 2019	Belfaux	Belfaux-Belfête	
Dimanche	16 juin 2019	Belfaux	Belfaux-Belfête	
Jeudi	20 juin 2019		Fête-Dieu	
Vendredi	21 juin 2019	Belfaux	Loto	Petit calibre
Vendredi	28 juin 2019	Belfaux	Festival des Catholiques	
Samedi	29 juin 2019	Belfaux	Festival des Catholiques	
Dimanche	30 juin 2019	Belfaux	Festival des Catholiques	
Vendredi	5 juillet 2019	Belfaux	Loto	Chœur hommes artilleurs
Vendredi	16 août 2019	Belfaux	Loto	HC Belfaux
Vendredi	23 août 2019	Corminboeuf	Loto	ASSO Fribourg
Vendredi	30 août 2019	Belfaux	Loto	Guggenmusik Tricounis
Vendredi	6 septembre 2019	Corminboeuf	Loto	HC Corminboeuf Wildcat
Vendredi	13 septembre 2019	Belfaux	Loto	VBC Belfaux
Vendredi	20 septembre 2019	Corminboeuf	Loto	FC Corminboeuf
Samedi	21 septembre 2019	Belfaux	vin cuit	commission loisir
Dimanche	22 septembre 2019	Belfaux	vin cuit	commission loisir
Dimanche	22 septembre 2019	Belfaux	Recrotzon	Jeunesse de Belfaux
Vendredi	27 septembre 2019	Corminboeuf	Loto	Lutte
Vendredi	27 septembre 2019	Belfaux	Exposition Aquaterra	
Samedi	28 septembre 2019	Belfaux	Exposition Aquaterra	
Dimanche	29 septembre 2019			
Vendredi	4 octobre 2019	Belfaux	Loto	Samaritains / aînés
Vendredi	11 octobre 2019	Corminboeuf	Loto	ACC Corminboeuf
Vendredi	18 octobre 2019	Belfaux	Loto	Ecole de musique
Vendredi	25 octobre 2019	Belfaux	Loto	sté tire 300 mètre
Vendredi	1 novembre 2019		Toussaint	
Samedi	2 novembre 2019	Belfaux	Moules-Frites	BédéMANIA
Dimanche	3 novembre 2019			
Mercredi	6 novembre 2019	Belfaux	Bourse aux habits	
Jeudi	7 novembre 2019	Belfaux	Bourse aux habits	
Vendredi	8 novembre 2019	Belfaux	20ème anniversaire	Tricounis
Samedi	9 novembre 2019	Belfaux	20ème anniversaire	Tricounis
Vendredi	15 novembre 2019	Corminboeuf	Loto	FC Corminboeuf
Samedi	16 novembre 2019	Belfaux	Foire aux vins	Confrérie des tire-bouchons
Dimanche	17 novembre 2019	Belfaux	Foire aux vins	Confrérie des tire-bouchons

Jour	Date	Lieu	Manifestation	Société organisatrice
Vendredi	22 novembre 2019	Belfaux	Loto	Chanteclair
Vendredi	29 novembre 2019	Corminboeuf	Loto	Amicale des pompiers
Dimanche	1 décembre 2019	Corminboeuf	Noël des aînés	
Vendredi	6 décembre 2019	Belfaux	Loto	Cercle scolaire La Sonnaz
Samedi	7 décembre 2019			
Dimanche	8 décembre 2019	Belfaux	Noël des aînés	
Vendredi	13 décembre 2019	Belfaux	Loto	Fanfare La Lyre
Samedi	14 décembre 2019	Corminboeuf	Tournoi des Paires-Noël	Badminton
Dimanche	15 décembre 2019	Corminboeuf	Tournoi des Paires-Noël	Badminton
Vendredi	20 décembre 2019	Corminboeuf	Loto	
Jeudi	26 décembre 2019	Belfaux	Loto	FC Belfaux Seniors- vétérans



MANIFESTATIONS DIVERSES

CHŒUR D'ENFANT CHANTECLAIR – 40^{ÈME} ANNIVERSAIRE

LE CHŒUR D'ENFANTS
CHANTECLAIR
PRÉSENTE EN CRÉATION

LE LONG VOYAGE
CENTRE PAROISSIAL - BELFAUX

vendredi 26 octobre 2018 à 19h30
samedi 27 octobre 2018 à 19h30
dimanche 28 octobre 2018 à 14h00
et à 17h00

(ouverture de la billetterie 1 h avant le spectacle)

CHANTECLAIR
Depuis
40 ANS

MUSIQUE : OLIVIER PAPAUX
PAROLES : LOUIS DESPONT
MISE EN SCÈNE : CAMILLE PILLER
DIRECTION : ANNE STEULET BROWN

AVEC LA PARTICIPATION DU CHŒUR ST-ETIENNE
ET DE JEUNES MIGRANTS DU FOYER DE LA ROSIÈRE

RÉSERVATIONS : OFFICE DU TOURISME FRIBOURG 026 350 11 00 / SPECTACLES@FRIBOURGTOUTISME.CH



14^{ÈME}
FESTIVAL
BD
MANIA.CH
BELFAUX

invité d'honneur
John Howe

2018
2-3-4 nov.

BOURSE AUX VÊTEMENTS ET JOUETS

Automne / hiver



Vêtements et chaussures **pour enfants jusqu'à 16 ans.**

Loisirs : articles de sports, jeux, livres, DVD...

Puériculture : jouets, poussettes...



BELFAUX | SALLE PAROISSIALE



Réception : **7 novembre 2018** de 08h30 à 14h30

Vente : **7 novembre 2018** de 17h00 à 20h00
8 novembre 2018 de 09h00 à 11h00

Restitution : **8 novembre 2018** de 14h00 à 15h30

Renseignements : 077 405 42 00 – www.boursedebelfaux.ch

**LA CONFERENCE
SAINT VINCENT DE PAUL DE BELFAUX**

ORGANISE

**une collecte de
vivres**

**samedi 10 novembre 2018,
09h00 - 12h00,**

**devant la Migros, à Belfaux
et**

**samedi 15 décembre 2018,
08h30 – 12h00,**

devant Denner, à Corminboeuf

**Ces marchandises sont destinées aux familles
les plus démunies de la paroisse.**

D'ores et déjà merci de votre générosité.



LA CONFERENCE SAINT VINCENT DE PAUL

Salle paroissiale **BELFAUX**

19^e Salon de dégustation

FESTIVINS

"Les Artisanes du Vin"
à l'honneur



Restauration chaude

www.festivins.ch

Samedi 10h30 - 21h00
Dimanche 10h00 - 17h00

Entrée: CHF 13.-

âge légal 16 ans

17-18 NOVEMBRE



Samedi
24 Novembre 2018

18h30
Salle Paroissiale

20.-
Repas Offert

MATCH AUX CARTES

Traditionnelles parties de « Jass »
Par équipe de 2 joueurs

A GAGNER :
Bouteilles de vins

Inscription (jusqu'au 21 Novembre) :
aebischer.marianne@bluewin.ch (079 747 60 26)



Se recommande : PDC-Belfaux Futuro





La lyre de Belfaux
Vous présente la saison 2018 - 2019

- **Dim. 2 décembre 2018**
Concert de Noël
- **Sam. 6 avril 2019**
Concert annuel
- **Sam./dim. 1-2 juin 2019**
**32^e Fête du Giron
des Musiques de la
Sarine - Farvagny**

Avec en plus les lotos et prestations
diverses pour la Paroisse et la
Commune.
Nous nous réjouissons de vous
retrouver nombreuses et nombreux
pour nous accompagner.

24 - 27 mai 2018
 **Belfaux** 
sur son 31^e Fête du Giron des Musiques de la Sarine

*Au revoir
et merci*



PLAN D'OCCUPATION DE LA HALLE DE SPORTS POUR 2018 - 2019

HALLE DE GYMNASTIQUE - OCCUPATION 2018 - 2019

HEURE	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE	
	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3
08 h 00														
08 h 30														
09 h 00														
09 h 30														
09 h 45														
10 h 00	EP BELFAUX													
10 h 15														
10 h 30														
10 h 45														
11 h 00														
11 h 30														
11 h 45														
12 h 00														
13 h 30														
14 h 00														
14 h 15														
14 h 35														
14 h 45														
15 h 00														
15 h 15														
15 h 30														
15 h 45														
16 h 00														
16 h 15														
16 h 30														
16 h 45														
17 h 00														
17 h 15														
17 h 30														
17 h 45														
18 h 00														
18 h 15														
18 h 30														
18 h 45														
19 h 00														
19 h 15														
19 h 30														
19 h 45														
20 h 00														
20 h 15														
20 h 30														
20 h 45														
21 h 00														
21 h 15														
21 h 30														
21 h 45														
22 h 00														
22 h 15														
22 h 30														
22 h 45														
23 h 00														
23 h 15														
23 h 30														
23 h 45														
23 h 00														

* de novembre à fin mars FC, le reste de l'année libre
 ** de novembre à fin mars le Motoclub d'entente avec le VBC